



BULLETIN MUNICIPAL

GUÉMARS



Janvier 2022

Sommaire

Edito	3
Réalisations et projets	4 - 5
Voirie communale	6
Intercommunalité Syndicat des eaux	7
Château d'eau	8 - 9
Les finances communales	10 - 11
Les finances assainissement	12 - 13
Mairie	14 - 15
Concours financiers	16
Comcom	17
Evénements de l'année	18-19
Palmarès maisons fleuries	20 - 21
Cadre de vie - fleurissement	22
Communication	23
Environnement	24 - 25
Ecoles	26 - 27
Musique Espérance	28
Tennis	29
Guémar vue par ses habitants	30 - 31
Sapeurs pompiers	32 - 34
Alec	35
Canardière	36-37
Country	38
Don du sang	39
Lacim	40 - 41
Club des retraités	42 - 43
Bibliothèque - Amicale des Sapeurs Pompiers	44
AS Guémar	45
Association des parents d'élèves	46
Chorale - Jumelage	47
Bretz'ailes	48 - 49
Le Cercle	49
Conseil de Fabrique de la Paroisse de Guémar	50 - 51
Ecole de musique	52 - 53
Périscolaire	54 - 55
Etat civil	56
Grands anniversaires	57
Calendrier des manifestations	58
Adresses utiles	59

Le mot du Maire



2022 : le retour à une vie « normale », enfin ?

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Il y a un an, nous pensions que le plus dur était derrière nous. Or, 2021 restera marquée pour la seconde année consécutive par la COVID-19, ses périodes de confinement, de couvre-feu et de rassemblements à jauge réduite.

De nombreux protocoles ont également réglementé l'ouverture de nos commerces, modifié nos pratiques sportives, impacté la vie de l'école, l'accueil du périscolaire. La vie sociale est compliquée, évoluant au gré des annonces gouvernementales et des arrêtés préfectoraux. Les gestes barrières ont continué de rythmer notre quotidien.

Nos commerçants, nos professeurs des écoles et professionnels éducatifs, les membres du Conseil Municipal et nos agents communaux, ont surmonté leurs craintes et les contraintes pour poursuivre leurs missions et leurs activités.

Les mesures sanitaires ont impacté la vie associative quasiment à l'arrêt depuis deux ans. Mois après mois, c'est avec regret que nous avons pris la décision difficile d'annuler les manifestations programmées, pour protéger la population. C'est ainsi que pour la deuxième année consécutive, le marché de Noël tant attendu n'a pu se tenir, tout comme la fête de Noël des aînés, alors que nous sommes bien conscients qu'en cette période si particulière, nos seniors ont besoin de moments de retrouvailles, de partage et de joie.

Dans la rubrique "Vie associative et culturelle", chaque association présentera le bilan de son action dans ce contexte inédit.

Nous appelons de nos vœux des temps meilleurs afin de pouvoir, très vite, relancer les manifestations qui reposent sur la formidable mobilisation des associations et qui font la vie et la diversité culturelle de notre village. Ces rassemblements festifs sont plus que jamais indispensables pour renouer les liens.

Nous avons placé la citoyenneté au cœur de notre action municipale, pour que chaque citoyen, quels que soient ses origines, sa condition sociale et son âge prenne sa place dans la vie quotidienne de notre cité et dans la construction de son avenir. C'est dans cet esprit que nous espérons pouvoir à nouveau organiser la journée citoyenne le 14 mai 2022.

La crise sanitaire a également impacté les collectivités territoriales et l'action communale. Des études, travaux et investissements, approuvés par le Conseil Municipal, ont été réalisés tout au long de l'année. Vous les découvrirez dans le bulletin.

Je relèverai simplement la belle avancée du lotissement "Le Molkenbourg". Toutes les parcelles sont réservées ou

vendues et les constructions sortent de terre. La croissance démographique du village se poursuivra grâce aux 67 logements qui permettront d'accueillir de nouvelles familles. Ainsi, notre commune s'agrandira dans le strict respect du Plan Local d'Urbanisme et du Schéma de Cohérence Territoriale.

Le succès de ce lotissement confirme que Guémar est un village dynamique et attractif qui, chaque année, accueille un certain nombre de nouveaux arrivants. Je leur souhaite la bienvenue et je les remercie pour leur choix de vie dans notre cité. Nous avons vécu une année compliquée pendant laquelle la spontanéité, par exemple, n'était pas de mise. Retenons-en les aspects positifs, tels que les gestes d'amitié, de solidarité, de partage, d'entraide, qui ont pu germer à tous les niveaux.

Merci aux femmes et aux hommes qui œuvrent au quotidien pour les plus fragiles d'entre nous, à titre professionnel ou bénévole : leur action est essentielle.

Même si la pandémie n'a pas encore dit son dernier mot, des signes d'une amélioration de la situation sanitaire en France se dessinent et un soupçon d'espoir renaît dans la perspective d'une réelle décrue de l'épidémie d'ici à l'été.

Je souhaite vivement que 2022 soit l'année du retour à une vie "normale", qu'elle vous épargne les maladies et vous apporte de l'espoir, des rêves, de l'enthousiasme et de la sérénité.

Plus que jamais, je souhaite que la démocratie, la solidarité, le respect de l'environnement, la bienveillance soient les valeurs qui nous permettront d'avancer et de bien vivre, tous ensemble !

Le Maire,
Umberto STAMILE

L'année 2021 a été mise à profit afin d'étudier et de programmer plusieurs investissements qui pourraient se réaliser durant le mandat, principalement des travaux énergétiques.

Des investissements notables ont toutefois été réalisés en 2021.

Le pavage sous la Porte Haute, rue du Maréchal Lefebvre, a été remplacé. Ces travaux, réalisés de concert avec le Syndicat Mixte du Niederwald qui a remplacé une conduite d'eau, ont permis de mettre en valeur le monument grâce à un nouveau pavage en porphyre tout en réduisant les nuisances sonores pour les riverains.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Pontiggia, pour un montant de 63 473,79 € HT.

Une subvention de 19 357,56 € a été octroyée par l'État, dans le cadre du plan de relance.



Des travaux d'amélioration de nos bâtiments communaux ont également été réalisés.

Ainsi, dans un but d'amélioration des performances énergétiques de la Commune, la chaudière de l'école élémentaire, mise en service en 2000, a été remplacée par une chaudière à condensation gaz. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Wendling pour un montant de 15 602,70 € HT.

Une subvention de 40 % du coût de ces travaux a été attribuée à la Commune par l'État dans le cadre du plan de relance. En sus, une aide complémentaire sera versée sur la base des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE).

Dans la démarche de la Commune de réduction de sa facture énergétique, les décorations lumineuses de Noël ont été remplacées par des illuminations en LED qui ont été installées pour la première fois en novembre 2021.



Ce remplacement a représenté un investissement de 19 163,28 € TTC auprès de l'entreprise Decolum.

Une subvention de la Collectivité Européenne d'Alsace a été perçue à cet effet d'un montant de 5 000 €.

Afin d'aider nos 3 agents techniques dans leurs tâches quotidiennes, la Commune a remplacé le camion à benne amovible Iveco datant de 2001 par un nouveau modèle de la même marque, pour un montant de 57 960 € en mars 2021. Malheureusement, il a été volé dans la nuit du 10 au 11 juillet, alors qu'il était garé dans le bâtiment de l'atelier communal. Pour y parvenir, le grillage d'accès a été coupé et une porte sectionnelle du hangar arrachée.

L'équipe est, depuis lors, contrainte d'adapter son organisation de travail, étant privée de benne. Les tâches sont plus difficiles et plus longues à réaliser.

Le véhicule de remplacement devrait être livré en mars 2022.



Suite aux effractions subies dans nos bâtiments, l'atelier municipal et la Canardière ont été dotés de dispositifs anti-intrusions pour un montant de 13 204,68 €.

En outre, le parquet de la salle des fêtes a été intégralement poncé et vitrifié afin de le pérenniser pour un montant de 11 462 € TTC.

Enfin, la Commune a fait réaliser, en 2021, des travaux d'entretien de voirie pour un montant de 32 400 € TTC.

Dans la continuité de la démarche de réduction des dépenses énergétiques de la Commune, deux autres chaudières gaz vont être mises en service en début d'année 2022, en remplacement des anciennes chaudières fioul. Celles-ci sont localisées aux commerces et dans l'ancienne école des garçons qui abrite le club des retraités ainsi que l'École de Musique. Elle sert également de salle de répétitions à la Musique Espérance. Des subventions de l'État ainsi que des CEE sont déjà notifiées pour ces travaux.



De plus, une importante rénovation de l'éclairage public va être entreprise en 2022 afin d'installer des luminaires LED en lieu et place des luminaires au sodium existants. Une première tranche de travaux se déroulera au cours du 1^{er} semestre 2022. Ces travaux seront subventionnés par le Syndicat d'Électricité et de Gaz du Rhin et bénéficieront également de CEE.



Voirie

La Commune est confrontée à des problématiques liées à l'infiltration des eaux de pluie qui stagnent sur les voiries et qui peuvent déborder chez les riverains, à plusieurs endroits. À ce titre, une étude est lancée en vue de réaliser des travaux et remédier à cette situation.

Assainissement

Suite à des problèmes de fonctionnement du poste de relevage du lotissement des Trois Châteaux, les pompes ainsi que l'armoire électrique ont dû être remplacées par l'entreprise Ceria pour un montant de 22 396,80 € TTC.

Lotissement

Les travaux d'aménagement du lotissement "Le Molkenbourg" ont été achevés au cours de l'année en ce qui concerne la première tranche de travaux.

À ce titre, les constructions des nouveaux logements ont démarré et l'opération pourrait être achevée en 2023.



Le canal de Saint-Hippolyte

La Région Grand-Est, gestionnaire et propriétaire de l'III domaniale a engagé en 2021, des travaux visant à restaurer l'écoulement dans le canal de Saint-Hippolyte, d'une longueur de 6 km, au sud de Sélestat (67).

Ces travaux ont permis :

- le rétablissement de la fonctionnalité du cours d'eau à partir de l'III,
- le rétablissement de la continuité écologique,
- la diversification du lit du canal.

Sur ce projet d'un montant total de 300 000 € HT, la Région Grand Est a pu bénéficier du soutien financier de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et du FEADER (Fond Européen pour le développement rural).

Localisation précise :

Le Canal de Saint-Hippolyte est localisé en amont de Sélestat, au centre de la plaine d'Alsace.

Il débute dans la forêt communale dite de Bergheim sur la commune de Guémar, au sud du massif de l'Illwald, en rive gauche de l'III. Il continue vers le nord, alimente le Bieberbaechel qui traverse les zones humides de la réserve du Rohrmatten et poursuit son tracé jusqu'à la rocade RD424, où une partie de son débit va dans un canal de décharge longeant cet axe routier et rejoignant l'III vers le pont cadre de la RD.

L'autre partie de son débit rejoint également l'III, plus en aval, à la hauteur de la piscine de Sélestat, tout en alimentant au passage le lac de canotage de Sélestat.



La page agricole

La voirie communale

Comme l'an dernier, les entreprises Jehl et Tradec sont intervenues sur certains chemins :

- délimitation, nivellement, compactage pour le Saehlweg et un tronçon du Hinter den Gaertenweg,
- gravillonnage et nids de poule pour le 1^{er} tronçon du Hinter den Gaertenweg et du Niedermattenweg.

La forêt

L'adjudication du bois de chauffage a eu lieu le mercredi 8 décembre dans la salle des Fêtes. Les 18 lots mis en vente ont trouvé preneurs.

Les grumes ont été transportées au Parc à Grumes d'Andolsheim. Le travail en forêt est possible en l'absence de chasseurs et de ce fait en cas de non signalisation « Chasse en cours ».

Les travaux du Syndicat de la Fecht

- enlèvement d'embâcles, coupe d'arbres au canal de l'Oberwald
- enrochement, coupe d'arbres et arasement des bancs de sable au vannage.



Intercommunalité

Le syndicat mixte du Niederwald

En 2021, le syndicat, en partenariat avec la Commune, a procédé au remplacement du réseau d'eau potable au niveau de la Porte Haute.

À la station de pompage, l'ONF a coupé les arbres trop grands ou malades. Tôt ou tard, ils menaçaient de tomber sur le bâtiment.

Cette année, 5 fuites ont été réparées et 4 branchements neufs ont été réalisés à Guémar, hors lotissement. L'entreprise SUEZ effectue régulièrement des contrôles (matériels et analyses de l'eau).

Denis BRICKERT

Président de l'Association Foncière de Guémar - Adjoint au maire

INTERCOM MUNALITÉ

Syndicat mixte du Niederwald

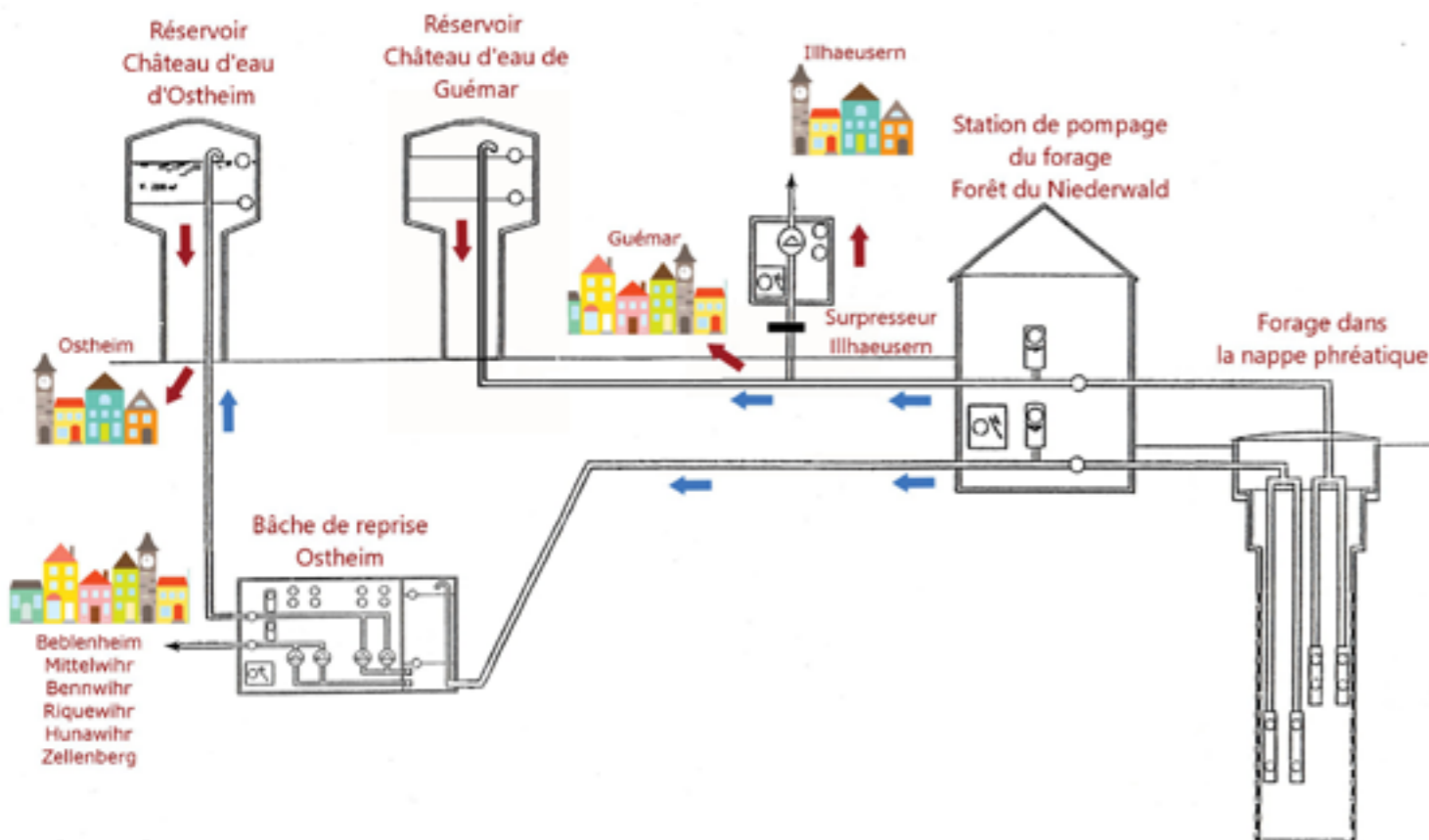
Château d'eau

Vous passez devant tous les jours sans les voir. Petits de village ou monstres des grandes villes, souvent ordinaires, parfois atypiques, ils rivalisent en hauteur avec les églises dans nos villages. Ce sont bien sûr les châteaux d'eau.

Notre édifice mesure 33 mètres de haut. À son sommet se trouve la réserve qui mesure 7,8 m de haut et contient 250 m³ d'eau. 120 m³ sont stockés en permanence dans la cuve, il s'agit de la réserve de sécurité en cas d'incendie. Un escalier en colimaçon de 154 marches permet d'accéder au réservoir.

Fonctionnement :

On pompe l'eau dans la nappe phréatique de la forêt du Niederwald (près d'Illhaeusern). Elle est acheminée jusqu'au château d'eau de Guémar. À partir de là et en fonction de la demande, elle vient alimenter nos foyers par gravité. Le débit simultané maximum des pompes du forage est de 205 m³/h. Pour Guémar-Illhaeusern, une pompe de 50 m³/h alimente le réseau. Pour les sept autres communes, une pompe de 180 m³/h alimente la bache de reprise d'Ostheim.



Historique :

Le 21 juillet 1951, à la demande des municipalités de Guémar (M. Edouard Fehlmann, Maire) et d'Illhaeusern (M. Charles Herzog, Maire), le projet de la construction a été confié au cabinet Hagenmuller de Ribeauvillé.

Le 2 avril 1954, le SIAEP est créé (Syndicat Intercommunale d'Alimentation en Eau Potable)

Le 3 mai 1954, M. Hagenmuller débute l'étude des travaux.

Le 2 décembre 1954, la Déclaration d'Utilité Publique pour les travaux est déclarée par arrêté.

À cette date, Guémar comptait 878 habitants et Illhaeusern 410.

14 décembre 1954, les travaux sont estimés à 110 000 000 d'anciens francs.

Le taux de subventions était de 70 % pour Guémar et 88 % pour Illhaeusern, ce qui correspond aux pourcentages de destruction des communes durant la guerre.

Le château d'eau a été construit au cours des années **1955 et 1956**. Le forage se situait alors à ses pieds.

Le contrat d'entretien des installations électriques et électromécaniques du forage et du château d'eau est confié à BEDELEC puis aux Ets CLEMESSY.

Depuis 1976, l'affermage est confié à la SOGEST.

Au début des années 80, le seuil des nitrates dépassait les normes admises dans différentes communes alentour et la logique voulait que ce problème soit résolu en commun.

En juin 1986, des nouvelles ressources en eau sont détectées grâce à un piézomètre réalisé dans la forêt du Niederwald et l'emplacement du nouveau forage d'eau potable est validé.

Le SIAEP (Guémar-Illhaeusern), la Commune d'Ostheim et le Syndicat de Beblenheim et environs comprenant les communes de Beblenheim, Bennwihr, Mittelwihr, Riquewihr, Hunawihr et Zellenberg se sont alors réunis pour créer le SMPEP (Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable).

Le 19 mars 1989, les 7563 habitants avaient au robinet l'eau du Niederwald et le forage de Guémar près du château d'eau est abandonné.



Depuis 2005, l'entretien et le renouvellement des installations sont assurés par la CGE puis par la SOGEST/SUEZ. **En 2011**, l'État impose le rapprochement des syndicats, d'où la création du Syndicat Mixte du Niederwald en mai 2013.

Les châteaux d'eau sous toutes les formes



Château d'eau du Peyrou à Montpellier



Château d'eau des 4 pavés à Noisiel en région parisienne



Tout près de chez nous, celui de Sélestat est classé monument historique

La reconversion des châteaux d'eau



A Thorpeness, dans le canton de Suffolk en Angleterre, ce château d'eau est désormais nommé "House in the clouds - Maison dans les nuages" et abrite un hôtel "bed & breakfast".



A Uzel-Près-l'Oust dans les Côtes-d'Armor, il a été transformé en centre culturel et est relié à la mairie par une passerelle.

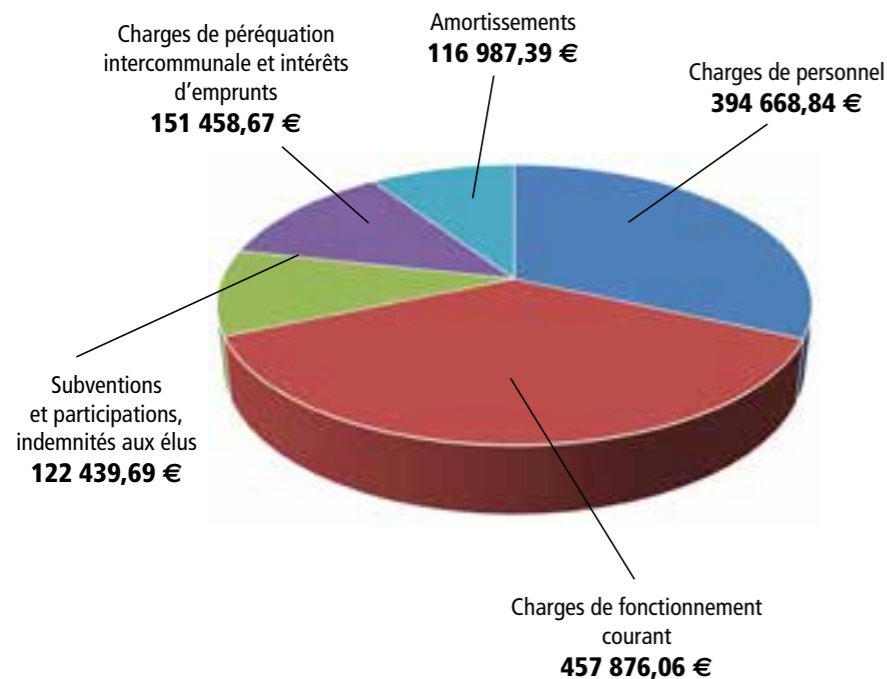


A Vandoeuvre-Les-Nancy, ce sont 18 logements sociaux qui y ont pris place.

André SCHNEIDER, ancien président du Syndicat, **Denis BRICKERT**, vice-président du Syndicat

LES FINANCES COMMUNALES

Dépenses de fonctionnement 1 243 430,65 €



Dépenses de fonctionnement

Suite à l'année 2020 qui a entraîné la non-réalisation de certaines dépenses, l'année 2021 a permis de rattraper ces travaux. Toutefois, la hausse des matières premières ainsi que l'inflation ont entraîné des surcoûts de 20 705,08 € des dépenses réelles de fonctionnement (hors amortissements comptables) par rapport à 2019, dernier exercice "normal".

L'État a prélevé directement un montant total de 134 976 €, (soit -7 443 € par rapport à 2020), pour alimenter des fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales. Ce poste représente 10,86 % des dépenses.

Les charges de fonctionnement courant s'élèvent à 457 876,06 € (soit 36,82 % des dépenses totales). Elles comprennent pour l'essentiel, les dépenses liées à la gestion des bâtiments communaux (chauffage, eau, électricité, réparations) et celles de la réfection de la voirie et des chemins communaux. 44 261,57 € ont été dépensés pour des travaux d'entretien des bâtiments communaux et 79 898,20 € pour des travaux d'entretien de la voirie communale.

L'ensemble des charges de personnel (394 668,84 €) constitue le deuxième poste le plus important. Leur part représente 31,74 % des dépenses de fonctionnement.

Au titre des "subventions et participations diverses" pour un montant de 122 439,69 € (soit 9,85 % des dépenses totales), 25 381,61 € ont notamment été versés à diverses associations. En outre, une participation de 24 061,38 € a été attribuée au SDIS. Les indemnités des élus représentent 66 000,26 €.

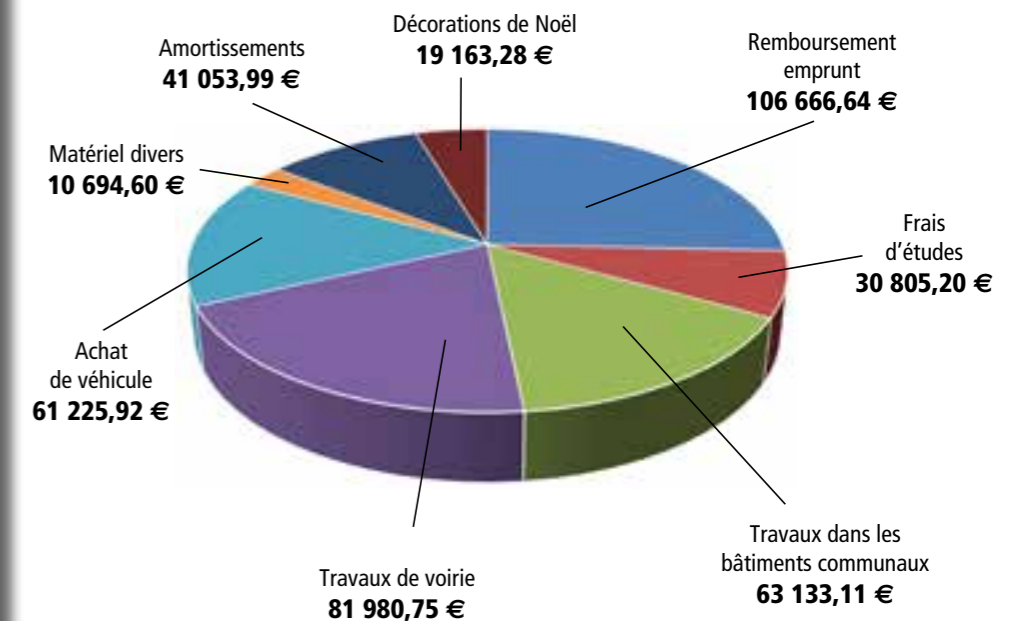
La Commune ayant souscrit deux emprunts, l'un en 2016 pour l'acquisition de terrains et l'autre en 2017 pour la rénovation de la Canardière, le remboursement des intérêts s'élève à 16 046,67 € pour l'exercice.

Dépenses d'investissement Dans un contexte de reprise économique, la Commune a investi 414 723,49 €, soit 67 999,54 € de plus qu'en 2020.

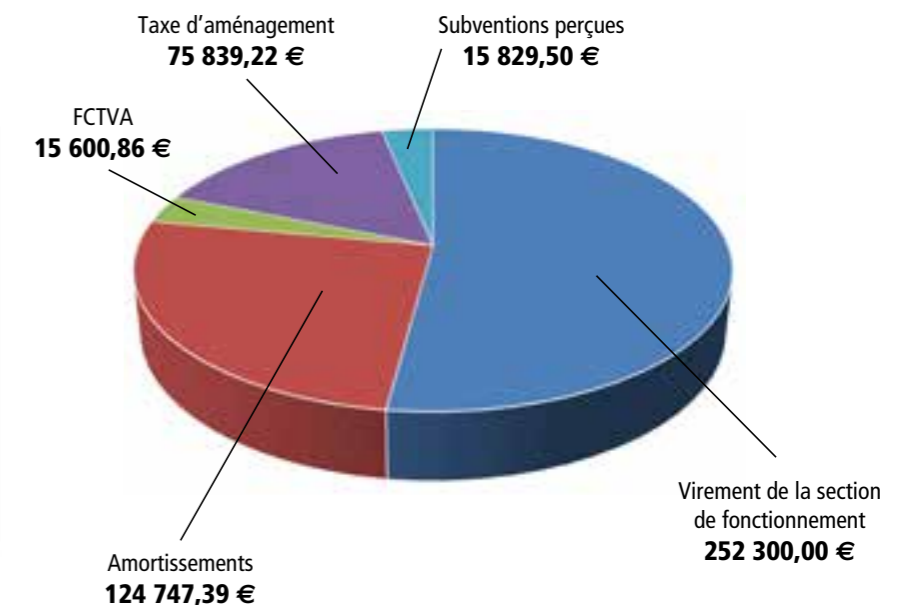
Les réalisations les plus significatives concernent :

- l'achat d'un véhicule pour les services techniques, ce véhicule a malheureusement été volé en juillet 2021,
- la réalisation de travaux de voirie et notamment la réfection du passage sous la Porte Haute,
- la réalisation de travaux dans les bâtiments communaux avec principalement le remplacement de la chaudière de l'école élémentaire,
- la réalisation de plusieurs études en vue de travaux dans les années futures concernant l'éclairage public, de rénovations énergétiques de bâtiments, les séchoirs à tabac ou de travaux de voirie,
- le remplacement des illuminations de Noël,
- le remboursement du capital des emprunts soit 106 666,64 €.

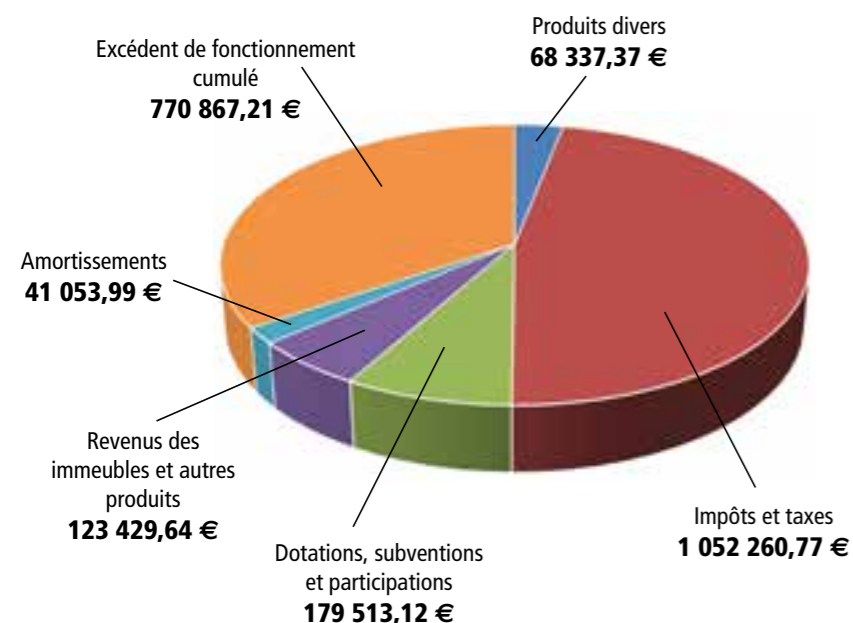
Dépenses d'investissement 414 723,49 €



Recettes d'investissement 484 316,97 €



Recettes de fonctionnement 2 235 462,10 €



Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont de 2 235 462,10 €. Celles-ci ont augmenté en raison de la hausse de l'excédent reporté qui représente 770 867,21 €. Le détail des recettes de la Commune se décompose comme suit :

- les "produits divers" qui regroupent notamment les produits issus des ventes de bois (18 524,12 €) ainsi que ceux de la chasse et de la pêche (18 826,57 €),
- les produits des impôts et taxes principalement répartis entre les taxes foncières et d'habitation (354 025 €) et les attributions de compensations en provenance de la Communauté de Communes (613 385 €). Ces attributions remplacent le produit issu des taxes liées aux activités professionnelles ainsi que le produit de l'ancien Syndicat du Muehlbach,
- les dotations et participations d'un montant de 179 513,12 € perçues par la Commune, se répartissant essentiellement entre diverses dotations et compensations de l'État (79 036,25 €, soit une baisse de 2 105,70 €), et le remboursement des assurances (25 179,12 €),
- le produit des loyers et des charges refacturées pour les immeubles communaux (123 429,64 €).

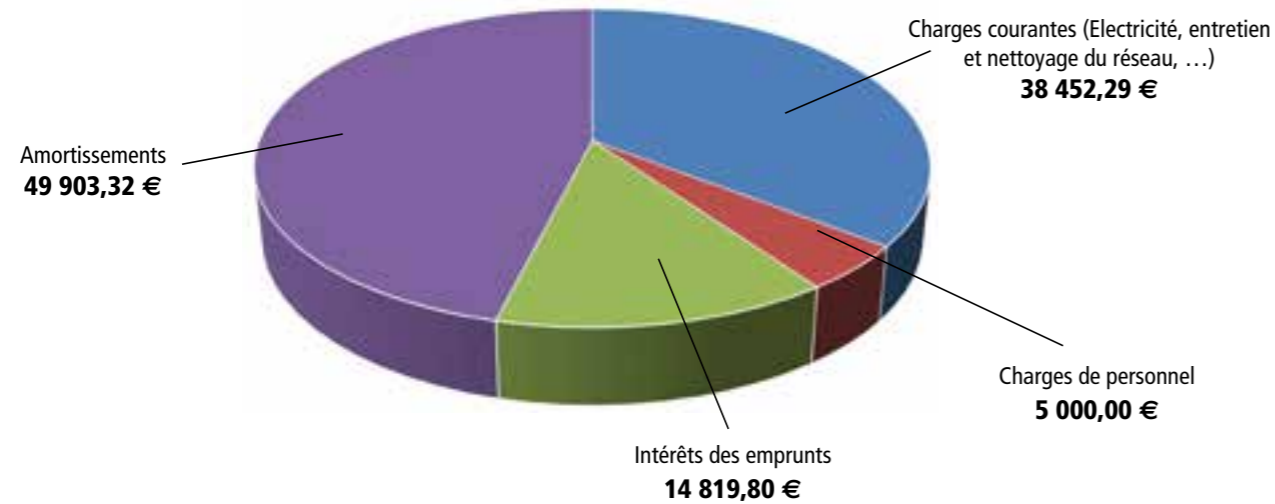
Recettes d'investissement

Ces recettes sont principalement issues d'un virement de la section de fonctionnement d'un montant de 252 300 € ainsi qu'un versement du fond de compensation de la TVA pour 15 600,86 €.

De plus, la taxe d'aménagement (due par les propriétaires lors de la réalisation de travaux créant de la surface) a rapporté 75 839,22 €.

Enfin, des subventions de l'État, de la Région Grand Est et de la Collectivité Européenne d'Alsace ont été perçues pour un montant de 15 829,50 €.

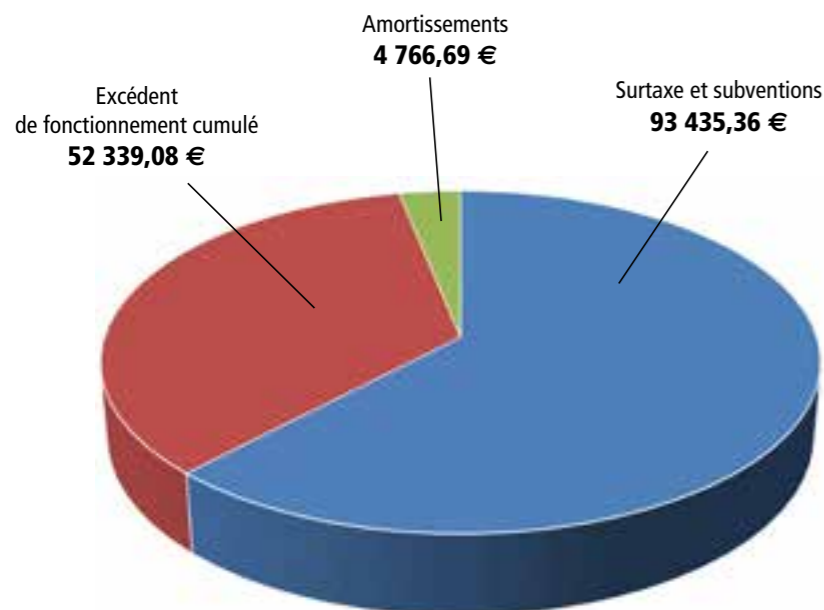
Dépenses de fonctionnement 108 175,41 €



Dépenses de fonctionnement

Les charges courantes du service assainissement 38 452,29 € intègrent les dépenses liées au fonctionnement des installations dont la station d'épuration, ainsi que les frais d'électricité, d'analyses et d'évacuation des boues de la station. L'évacuation des boues produites en 2021 a notamment coûté 11 153,91 €. En raison de la situation sanitaire, l'épandage des boues en milieu agricole est interdit. Celles-ci sont transférées pour retraitement au Syndicat Intercommunal de Traitement des Eaux Usées de Colmar et Environs (SITEUCE).
Au titre de l'entretien du réseau, le service assainissement a dépensé 11 936,20 €, notamment pour le curage des réseaux.

Recettes de fonctionnement 150 541,13 €



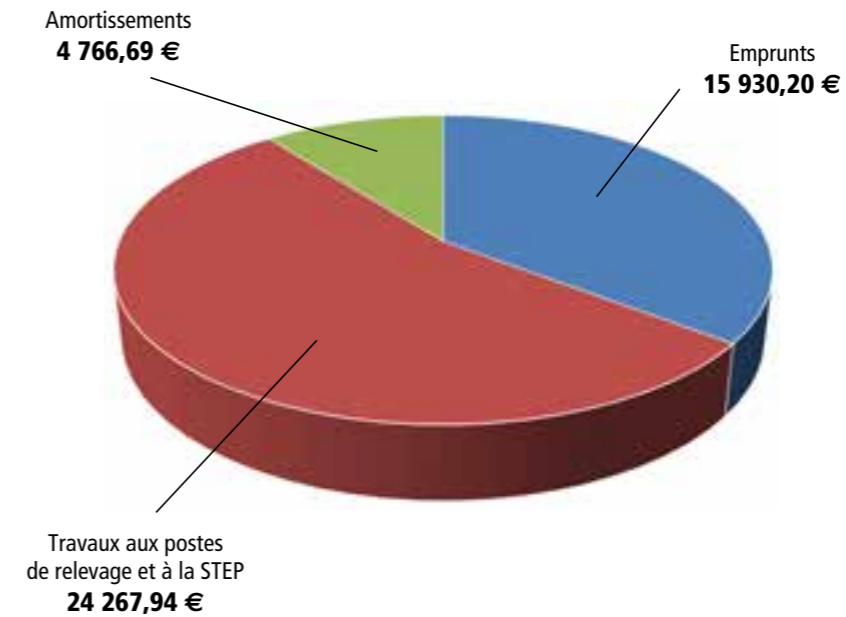
Recettes de fonctionnement

Le service assainissement possède des recettes propres liées aux taxes d'assainissement. Pour assurer le financement des équipements d'assainissement collectif, deux taxes communales coexistent :

- La redevance d'assainissement est basée sur les consommations d'eau potable. Cette redevance a été revalorisée en 2021 et est fixée à 1,90 € / m³ par le Conseil Municipal. Cette redevance a représenté une recette d'un montant de 87 770,36 €.
- En outre, la participation au financement de l'assainissement collectif est instaurée dans la commune. Cette taxe est exigée lors de la création de nouveaux logements raccordés au réseau public d'assainissement. Elle est fixée à 2 000 € par nouveau logement raccordé et est dégressive selon le nombre de logements créés par bâtiment. Cette participation a engendré une recette d'un montant de 2 200 €.

De plus, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse a versé une aide de 3 465 € afin de faire face aux surcoûts liés à l'interdiction de l'épandage agricole des boues de la station en raison de la crise sanitaire.

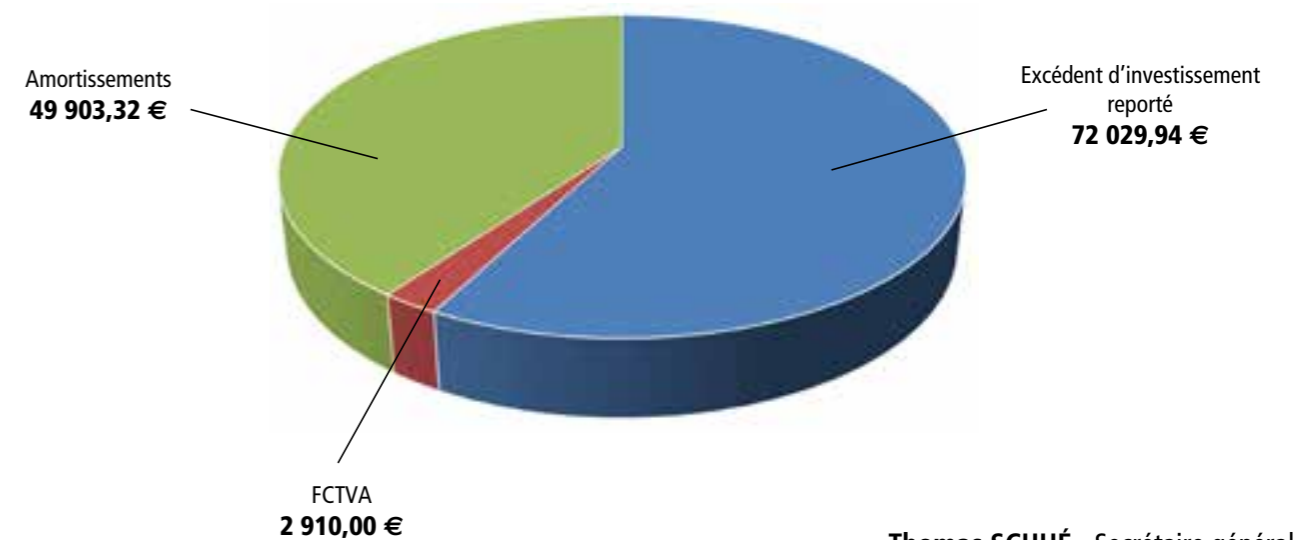
Dépenses d'investissement 44 964,83 €



Dépenses d'investissement

Des travaux de réfection d'un point d'eau à la station d'épuration ont représenté une dépense de 1 871,14 €. L'armoire électrique ainsi que les pompes du poste de relevage du lotissement des Trois Châteaux ont dû être remplacées pour un montant de 22 396,80 €.

Recettes d'investissement 124 843,26 €



Thomas SCHUÉ - Secrétaire général



LA POSTE



L'Agence Postale Communale vous accueille avec plaisir pour effectuer les opérations courantes liées :

- à vos affranchissements et envois de courriers et de colis, lettres suivies ou recommandées en national ou international,
- à la vente de timbres, d'enveloppes et boîtes diverses et variées, de pièces de collection (sur commande),
- au retrait ou dépôt d'espèces et de chèques sur un compte de la Poste,
- à l'établissement d'une procuration ou la mise en place d'un suivi de courrier lors d'un déménagement.

AGENCE POSTALE COMMUNALE
Accueil Mairie - 2^{ème} étage
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
les mardis et jeudis de 14h à 17h30

Informations importantes :

- une pièce d'identité est obligatoire pour le retrait de tout courrier recommandé ou colis,
- une procuration avec présentation de la carte d'identité du mandant et du mandataire est obligatoire pour récupérer une lettre ou un colis dont vous n'êtes pas le destinataire,
- un Kbis de moins d'un an est obligatoire pour une lettre ou un colis destiné à une entreprise.

A défaut de ces justificatifs, le courrier ou colis ne pourra vous être remis.

Pour tout autre renseignement, vous pouvez appeler le 03 89 71 83 12 aux horaires habituels d'ouverture ci-dessus.

Inscription sur les listes électorales Pensez-y !



Les élections présidentielles se dérouleront les dimanches 10 et 24 avril 2022. Pour pouvoir participer à ce scrutin, il faudra être inscrit sur la liste électorale avant le vendredi 4 mars 2022.

Les élections législatives auront lieu les dimanches 12 et 19 juin 2022. La date limite d'inscription sur les listes électorales pour ce scrutin est fixée au vendredi 6 mai 2022.

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire pour pouvoir voter, mais relève d'une démarche volontaire.

Comment procéder ?

Se rendre en Mairie muni des justificatifs demandés ou s'inscrire en ligne sur le site : www.service-public.fr.

Quelles conditions pour s'inscrire ?

- être majeur, de nationalité française et jouir de ses droits civils et politiques,
- avoir une attache avec la commune d'inscription : domicile, résidence depuis 6 mois au moins de façon continue et effective ou payer la taxe d'habitation ou la taxe foncière depuis 2 ans minimum.

Besoin de renseignements complémentaires ?

N'hésitez pas à contacter la Mairie au 03 89 71 83 12.

Une refonte intégrale des cartes électorales est prévue. Aussi, de nouvelles cartes seront éditées et seront transmises pour les prochains scrutins.

Recensement Citoyen



Tous les jeunes Français et Françaises

doivent se faire recenser dès l'âge de 16 ans.

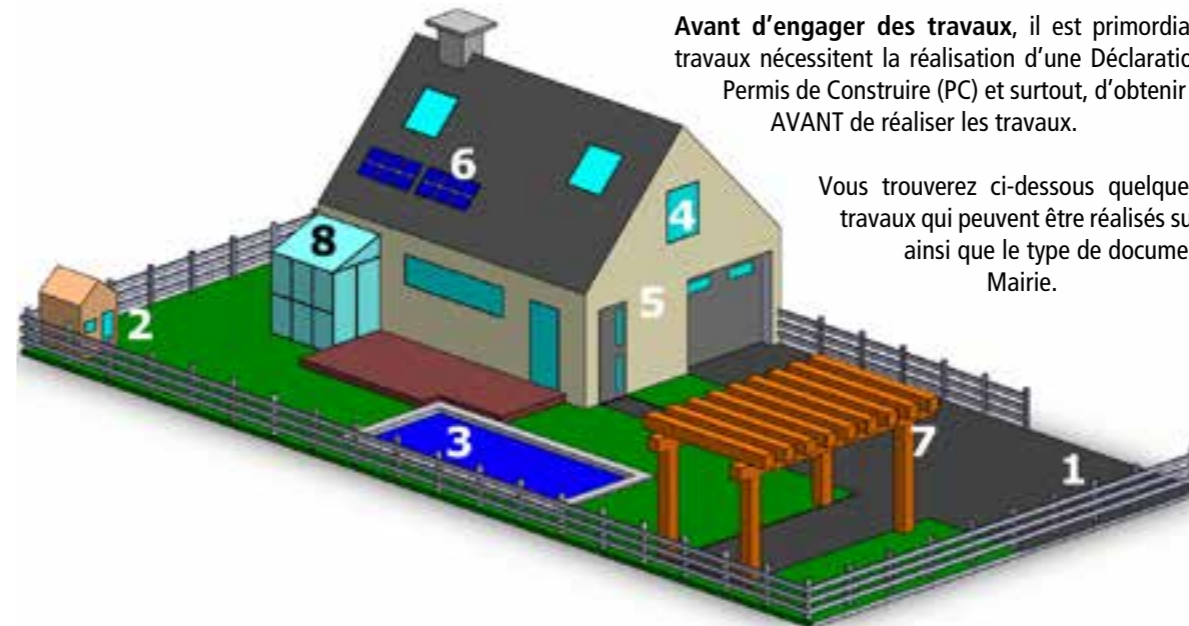
À condition d'être inscrit(e) sur le fichier population, vous serez convoqué(e) par la Mairie dès votre 16^{ème} anniversaire. Il faudra alors vous présenter en Mairie, sur rendez-vous dans le mois qui suit cette convocation, muni(e) de votre carte d'identité, du livret de famille, de votre numéro de portable et de votre adresse mail.

Lors de ce recensement, il vous sera remis un certificat individuel qu'il faudra présenter pour toute inscription à un examen (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, etc.).

Environ un an après ce recensement, vous serez convié(e) à effectuer votre "journée de défense et citoyenneté", qui vous permettra également d'être inscrit(e) d'office, dès votre majorité, sur les listes électorales.

L'urbanisme

L'urbanisme à Guémar est encadré par le Plan Local d'Urbanisme, approuvé le 23 novembre 2015 et modifié le 23 juillet 2019. Celui-ci précise la réglementation applicable à chaque parcelle du ban communal en ce qui concerne les occupations de sol autorisées ainsi que les règles à respecter en cas de nouvelle construction.



Avant d'engager des travaux, il est primordial de se renseigner si ces travaux nécessitent la réalisation d'une Déclaration Préalable (DP) ou d'un Permis de Construire (PC) et surtout, d'obtenir l'autorisation de la Mairie AVANT de réaliser les travaux.

Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de types de travaux qui peuvent être réalisés sur une maison d'habitation ainsi que le type de document qui doit être déposé en Mairie.

- 1 :** Pose ou remplacement d'une clôture ou d'un portail : DP
- 2 :** Pose d'un abri de jardin :
 - Moins de 5 m² : aucune formalité préalable, tout en respectant le règlement du PLU,
 - Entre 5 et 20 m² : DP,
 - Plus de 20 m² : PC
- 3 :** Réalisation d'une piscine hors sol ou enterrée :
 - Moins de 10 m² ou installée moins de 3 mois dans l'année : aucune formalité, tout en respectant le règlement du PLU,
 - Entre 10 et 100 m² : DP,
 - Plus de 100 m² : PC
- 4 :** Création d'ouverture (y compris fenêtres de toit) ou remplacement de menuiseries extérieures : DP
- 5 :** Ravalement de façade ou réalisation d'une isolation extérieure : DP
- 6 :** Pose de panneaux photovoltaïques ou d'une pompe à chaleur : DP
- 7 :** Construction d'un carport :
 - Entre 5 et 20 m² : DP,
 - Plus de 20 m² : PC

8 : Réalisation d'une extension (y compris véranda, garage) : Selon la surface de plancher créée, la surface existante de la construction et le zonage du PLU, il peut s'agir d'une DP ou d'un PC.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter la Mairie qui vous renseignera sur les possibilités de réalisation des travaux envisagés ainsi que sur le type de document.

La majorité de Guémar est soumise, pour tous travaux, à une consultation préalable de l'Architecte des Bâtiments de France en raison de la présence de trois monuments historiques dans la Commune. Aussi, l'esthétisme des constructions et leur insertion dans le paysage sont des notions importantes afin de préserver le patrimoine communal.

Attention : déposer une demande d'urbanisme en Mairie ne vaut pas autorisation ! Un accord est impératif avant de démarrer des travaux. En cas de réalisation de travaux sans autorisation, le propriétaire s'expose à des poursuites devant les tribunaux compétents et à des amendes.

Déneigement et entretien des trottoirs

Suite à l'arrêté municipal n° 35/2021 du 29/11/2021, il incombe à chaque propriétaire ou locataire le nettoyage de la voie publique devant son domicile.

Au-delà des obligations légales, le (bon) sens civique reste évidemment de mise :

- déneiger le pas-de-porte et/ou les trottoirs aux abords d'une propriété, que la voie soit publique ou privée,
- le faire sans délai pour des raisons évidentes de sécurité et le renouveler,
- n'utiliser du sel de déneigement qu'avec parcimonie et uniquement sur le verglas (pas sur la neige).

Quelques conseils en prime :

- soyez prudent si vous êtes obligé de sortir en cas de forte chute de neige, marchez autant que possible au milieu de la rue pour éviter les amas de neige ou de glace susceptibles de se détacher des toits,
- proposez vos services à un aîné fragile ou un voisin débordé.



N'OUBLIEZ PAS QU'EN CAS D'ACCIDENT, VOTRE RESPONSABILITÉ PEUT ÊTRE ENGAGÉE.

Cet arrêté est disponible sur le site internet de la commune. Rubrique "Vie municipale/arrêtés".

LES CONCOURS FINANCIERS

Aux associations:

Le Conseil Municipal a accordé 25381,61 € de subventions aux associations guémariennes, avec la répartition suivante:

➤ Société de Musique Espérance	1 439,84 €
➤ École de Musique Guémar – Saint-Hippolyte.....	3 450 €
➤ Cercle Saint-Maximin	1 150 €
➤ Association Sportive de Guémar	2 684 €
➤ Association de Tennis de Guémar	550 €
➤ Amicale des Sapeurs-Pompiers	550 €
➤ Association de Badminton de Guémar	350 €
➤ A.L.E.C.	950 €
➤ Amicale des Anciens Combattants	350 €
➤ Chorale Sainte-Cécile	350 €
➤ Amicale des Donneurs de Sang Guémar-Ilhausem	350 €
➤ Club des Retraités Les Colchiques	1 336,82 €
➤ Association "Wild West Dancers"	350 €
➤ A.R.C.C. (dont reversement d'une part du produit des locations du site)	6 864,29 €
➤ LACIM	500 €
➤ Association des parents d'élèves "Les Roseaux"	650 €
➤ Bret'zailles	500 €
➤ Association de Jumelage	350 €

De plus, une subvention de 300 € a été attribuée à l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers qui a pour rôle d'assurer différentes prestations auprès des Sapeurs-Pompiers volontaires, dont ceux de Guémar, ainsi que des Jeunes Sapeurs-Pompiers.

Toutes les associations ont été durement touchées par la crise sanitaire qui a empêché la réalisation de manifestations ainsi que de leurs activités quotidiennes (activités sportives, culturelles, ...). Afin de soutenir nos associations, la Municipalité a pris la décision de prendre en charge jusqu'au 1^{er} septembre tous les frais liés à l'utilisation des bâtiments durant la période où les associations ont été privées d'activités.

Aux écoles

Le Conseil Municipal a en outre affecté un montant total de 8906,68 € aux écoles primaire et maternelle.

Cette somme se décompose comme suit:

- 483,00 € pour le paiement des entrées à la piscine,
- 2710,12 € pour les frais liés aux photocopieurs,
- 3125,00 €, soit 25 € de participation forfaitaire par enfant scolarisé, montant revalorisé en 2021,
- 1018,00 € à la coopérative scolaire,
- 1210,56 € pour l'achat de livres pédagogiques de la bibliothèque scolaire,
- 360,00 € pour la réalisation de cadeaux de Noël aux élèves de l'école maternelle.

En régie, l'équipe technique a réalisé tout au long de l'année plusieurs travaux d'entretien des bâtiments.

Un ordinateur portable a également été renouvelé à l'école maternelle pour un montant de 857,40 €.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ADOpte SON PROJET DE TERRITOIRE 2020-2026



Qu'est-ce qu'un projet de territoire ?

Un projet de territoire est une stratégie décennale de développement solidaire et partagé qui a pour but de tracer les grandes lignes, les grandes orientations de l'avenir d'un territoire.

Inscrite dans un document socle, cette stratégie va se décliner à travers un programme d'actions locales en fonction des besoins des habitants, des ressources du territoire et des enjeux auxquels il est confronté.

Pourquoi un projet de territoire ?

Un projet de territoire, c'est l'ambition politique de permettre à tous, habitants, entreprises, institutions, de bien vivre et de s'épanouir sur un territoire.

Il touche à tous les domaines qui font la vie d'un territoire : l'économie, les services à la population, le tourisme, l'environnement, l'habitat, la culture, les loisirs...

Le projet de territoire du Pays de Ribeaupville

Il est la marque et l'expression d'un volontarisme politique fort, visant à ne pas simplement prévoir l'avenir, mais à le rendre possible.

Il s'articule autour de 3 piliers stratégiques que sont le cadre de vie, la qualité de vie et la solidarité.

Les élus de notre territoire ont présenté un ensemble de **propositions très concrètes et très simples**. La prochaine étape consistera à définir un pacte financier et fiscal cohérent pour réaliser ces projets et à identifier les compétences nécessaires à leur mise en œuvre.



3
PILIERS
STRATÉGIQUES



11
ENJEUX



27
ORIENTATIONS
STRATÉGIQUES



62
ACTIONS

Ce projet adopté à l'unanimité couvre au travers de ses onze enjeux tous les domaines qui font la vie d'un territoire :

- Réussir la transition énergétique et climatique
- Préserver l'environnement
- Relever le défi de la gestion de l'eau
- Renforcer l'attractivité
- Stimuler la dynamique économique
- Améliorer l'offre en mobilité
- Promouvoir le sport santé et loisirs
- Conforter la culture comme lien social
- Améliorer la relation entre communes et intercommunalité
- Se donner les moyens de ses ambitions
- Organiser la solidarité

Le projet de territoire est un levier essentiel pour renforcer notre intercommunalité de services, pour en faire l'outil performant au profit de nos communes, de la qualité et du cadre de vie. Il doit valoriser le Pays de Ribeaupville à travers son identité, ses atouts et ses forces.

www.cc-ribeaupville.fr • 03 89 73 27 10 •

Tous les détails du Projet à retrouver dans le numéro de décembre 2021 de A nous 16

LES ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE

Médailles d'honneur régionale départementale et communale pour les agents communaux le 7 juillet

Les agents communaux que nous croisons régulièrement depuis de nombreuses années, œuvrent sans relâche pour garder notre village accueillant et agréable à vivre et pour nous accueillir dans la convivialité en Mairie.

Ils se sont vus remettre une médaille par M. le Maire, entourés de leurs collègues, à la Canardière.

Il a souligné leur efficacité et leur assiduité durant toutes ces années.

Nous leur exprimons toute notre gratitude.

*Jean-Francis RUEF, Sophie UMBDENSTOCK,
Hervé PLATZ et Marita CORROY HUBERTY
pour leurs 20 années de service au sein de la Commune.*



Commémoration du 8 mai 1945

Pour la deuxième année consécutive, la cérémonie s'est déroulée en comité restreint.

Commémoration du 11 novembre 1918



Hormis le port du masque, la cérémonie a pu se dérouler normalement. Ces retrouvailles ont suscité une émotion particulière parmi tous les intervenants ainsi que parmi le public ayant à nouveau pu assister à ce moment de recueillement.

La section de Guémar des Anciens Combattants a vécu. Le 29 septembre, la dernière assemblée générale a décidé sa dissolution.

En 2004, la section a changé de comité et de président, elle comptait 36 adhérents. Des statuts ont été déposés. En dehors des moments de convivialité, le but était surtout d'entretenir le devoir de mémoire afin de ne pas oublier ceux qui ont sacrifié leur vie pour que nous retrouvions la liberté.

Aujourd'hui la section compte encore 8 adhérents, dont certains à mobilité réduite. La décision fut douloureuse à prendre, mais il nous fallait arrêter. La section des Anciens Combattants était toujours présente aux différentes commémorations patriotiques, elle faisait partie de la vie associative de la Commune.

André NEFF, Président

Repas de Noël des Aînés

Le 5 décembre, la Municipalité avait convié les aînés au repas de Noël tant attendu.

Tout était prêt pour les recevoir, mais la dégradation des conditions sanitaires nous a contraints à annuler cette manifestation. Nous espérons sincèrement partager avec eux ce moment d'échange et de bonheur mais nous avons à cœur de ne pas prendre de risques et de préserver la santé de chacun.

Comme l'année passée, les élus se sont déplacés au domicile des invités pour leur remettre le repas festif et un petit cadeau.

Sel de déneigement

Vendredi 17 décembre, l'opération de distribution a été un succès.

Les élus se sont relayés de 8h à 16h30 pour servir une cinquantaine de riverains ayant fait le déplacement.



La Banque Alimentaire

La collecte annuelle de la Banque Alimentaire du Haut-Rhin a eu lieu le samedi 27 novembre, de 9h à 12h, à la salle des fêtes. Grâce à votre fidélité, nous avons pu collecter de nombreux produits d'alimentation et d'hygiène.

Merci au magasin PROXI Chez Muriel qui, comme chaque année, propose aux habitants de stocker les dons et qui les dépose à la salle des fêtes en fin de matinée.



La collecte pour les sans-abris

Comme l'an passé, la Commune s'est mobilisée aux côtés du Lions Club Colmar Petite Venise et de l'association Bretz'Maraude pour collecter des vêtements chauds et des denrées alimentaires au profit des sans-abris.

La collecte s'est déroulée du 1^{er} au 15 novembre à la mairie.

Vos dons permettent d'apporter un peu de chaleur à ceux qui sont dans le besoin.



La Ligue contre le Cancer

Contrairement à l'année 2020 et malgré un contexte sanitaire toujours fragile, la traditionnelle quête à domicile en faveur de la Ligue contre le Cancer a pu se dérouler en 2021. Cette quête a rapporté la belle somme de 7 610 €. En 2019, le montant collecté était de 6 890 €. Un grand merci aux généreux donateurs.

Si la pandémie a causé la mort de plus de 120 000 personnes en près de deux ans en France, le cancer a, quant à lui, provoqué le décès de près de 160 000 malades en seulement un an (157 400 morts en 2018). La lutte contre ce fléau est donc un enjeu majeur. Le comité du Haut-Rhin de la Ligue contre le Cancer, qui est un des plus importants et des plus actifs dans l'Hexagone, développe son activité autour de quatre missions sociales qui sont :

- l'aide à la recherche,
- l'aide aux malades et à leurs proches,
- l'information et la prévention,
- la défense des droits des patients.

Et pour continuer à assurer ces missions, la Ligue du Haut-Rhin a plus que jamais besoin de votre précieux soutien. C'est avec l'aide de près de 1 850 délégués et quêteurs bénévoles qu'elle espère pouvoir organiser la prochaine campagne de collecte de dons courant 2022. Merci d'avance de réserver un bon accueil à l'équipe de quêteurs de Guémar.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site internet du Comité du Haut-Rhin (<https://www.liguecancer-cd68.fr>) ou d'appeler le 03 89 41 18 94.

Gilbert LOEWENGUTH
Délégué de la Ligue contre le Cancer pour Guémar



CADRE DE VIE ET FLEURISSEMENT

Palmarès des maisons fleuries



En 2020

Nous avons fait le choix en 2020 de ne pas organiser de concours des maisons fleuries à cause de la pandémie. De ce fait, il n'y a pas de palmarès à publier.

En 2021

Mercredi 18 août à partir de 9h, les membres du jury se sont promenés dans le village pour découvrir au détour des rues et des chemins, le fleurissement de nos concitoyens.

Malgré les pluies estivales abondantes, le jury, réparti en quatre groupes, a souligné la beauté et l'entretien de l'ensemble du fleurissement des particuliers et de la Commune.

Les coups de cœur



SENCIER Marie-Paule et Jacky



RICHTER Monique et Jean-Claude



THIBAUT Huguette



SPIESSER Chantal et FRITSCHY Suzanne

1^{er} prix



RUDINGER Edith



ESCRIBANO Joséfa et Jean



BUCHER Marie-Claude et BRICKERT Jean-Jacques



SCHICK Marlyse

2^{ème} prix



BLEGER Isabelle et Marcel



LAENGER Muguette et Jean-Aimé



RAPP Véronique et Christophe



LOEWENGUTH Sylvia et Gilbert

3^{ème} prix



L'HOTE Michèle et Marcel



KAUFFMANN Marlyse et Henri



SCHMITT Monique



KOLTES Mireille et Claude

MERCI à vous tous qui avez contribué à l'embellissement de notre cadre de vie par votre investissement dans le nettoyage, l'entretien, le fleurissement.

Le printemps du géranium

2021 a été la sixième édition de notre opération "commande groupée de géraniums" en partenariat avec notre horticulteur Fleurs Wurtz de Ribeauvillé.

1 764 plants de géraniums ont été commandés.

Ils ont, le temps d'une nuit, fleuri notre atelier communal avant de trouver leur place à nos fenêtres et balcons.

De même qu'en 2020, il n'y a pas eu d'opération de rempotage mais une livraison chez les particuliers par nos agents communaux.



Décorations au fil des saisons

Notre équipe à l'œuvre pour Pâques.



Remplacement des éclairages de Noël

Après de longues années d'utilisation, la Municipalité a décidé de remplacer les étoiles et la majeure partie des illuminations de Noël par de l'éclairage LED. Les anciennes décorations ont été offertes à la ville de Zellenberg.

Vous avez pu découvrir nos nouvelles acquisitions à la nuit tombée en vous promenant dans les rues du village.

La Commune a bénéficié d'une subvention de la CEA dans le cadre des économies d'énergie.

Les illuminations ont été multipliées sur les sapins des différents espaces verts.

Merci à Marie-Paule, Marie-Claire, Ersilia, Corinne et Jacky pour leur disponibilité tout au long de l'année.

Merci à Sophie, Hervé et Jean-François qui ont contribué à créer cette magie des lumières de Noël.



Depuis plus d'un an maintenant, la Commune vous propose cette application téléchargeable sur vos téléphones ou sur vos tablettes afin que vous puissiez, en temps réel, être informé(e) des événements dans notre cité.

- Que vous soyez à la maison, en vacances ou au travail, l'information locale vous suit.
- Le téléchargement ne prend que quelques minutes. Après l'installation, il vous suffit de lire les notifications au fil du temps.
- Vous ne savez pas comment cela fonctionne ou vous ne voulez pas vous y risquer? Il y a forcément quelqu'un dans votre entourage ou voisinage qui pourra vous aider ou s'en charger.
- Pas de publicité, totalement anonyme et gratuite, cette application peut vite devenir votre alliée.

Essayez-la afin de pouvoir en juger. Si elle ne vous convient pas, vous pourrez très facilement la supprimer.

- A vous tous qui utilisez déjà PanneauPocket, n'hésitez pas : expliquez le fonctionnement, parlez-en autour de vous, aidez les personnes moins à l'aise pour le téléchargement.
- A vous les présidents(e)s et membres d'associations, faites-nous part de vos activités, nous les publierons avec plaisir. Nous pouvons y diffuser des affiches, des photos pour rendre vos publications plus attrayantes.

Notre but est de toucher le plus grand nombre d'entre vous. Une information connue de tous est notre priorité. Plus nous serons nombreux, plus notre communication sera efficace.

Pour le téléchargement, nous vous rappelons que tous les détails nécessaires sont disponibles sur la page d'accueil de notre site internet.

Vous pouvez également vous servir des QR code ci-contre pour un accès direct.



Comédie de Colmar le 1^{er} juin 2022

Nous aurons la joie, si la situation le permet, d'accueillir la Comédie de Colmar, dans le cadre de sa tournée de théâtre itinérant "Par les villages", pour la présentation de la pièce "LOTO", reportée de 2021 à 2022.

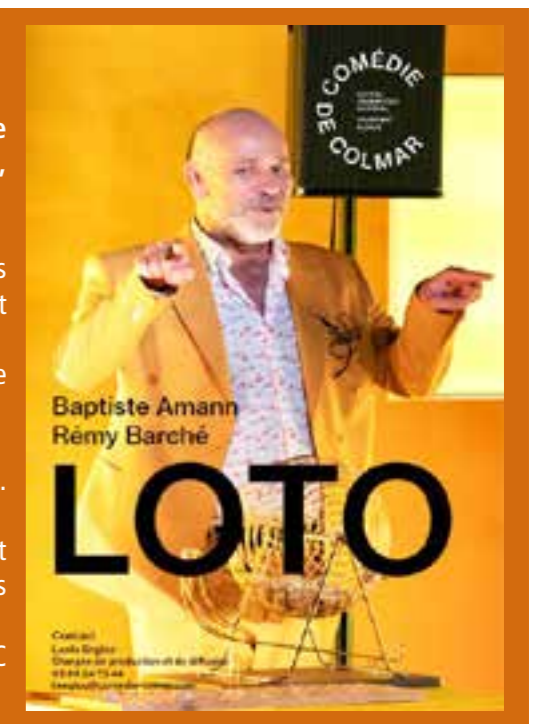
L'occasion rêvée de nous retrouver pour une soirée de rire et de détente après de longs mois d'interruption. Nous vous attendons nombreux pour encourager et applaudir ces acteurs.

Cette pièce a été créée à la Comédie de Colmar en juin 2021 et a tourné ensuite à Paris.

Pour rappel : c'est un véritable loto que Rémy Barché a choisi de mettre en scène.

La pièce écrite par Baptiste Amann, à la fois ludique et grinçante, nous promet une soirée pleine de surprises et de rebondissements. Le public sera à la fois spectateur et acteur, jouant le rôle de participant à une soirée "Loto".

Le projet "Par les villages" est soutenu par le Grand Pays de Colmar, la DRAC Grand Est et la Collectivité Européenne d'Alsace.



Gaspillage alimentaire

Réduire nos déchets, c'est aussi en réduire les nombreuses conséquences: coût de traitement, épuisement des ressources, pollution des sols, émissions de CO².

Pour lutter contre le gaspillage alimentaire, ayons les bons réflexes:

- anticiper les achats en préparant une liste de courses,
- être attentif aux dates de péremption,
- respecter la règle du "premier entré, premier sorti",
- emballer les aliments dans des boîtes ou du film alimentaire,
- congeler les produits non consommés à court terme,
- doser les quantités cuisinées pour éviter les restes.

Quelques chiffres issus d'une étude de l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie)



« Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme. »

Antoine Lavoisier

Ne jetez plus, DONNEZ !

Telle est la devise du site internet "donnons.org" qui depuis 10 ans met en relation des particuliers entre eux, afin de donner ou récupérer des objets gratuitement.

Alors, si votre maison regorge d'objets dont vous ne vous servez plus, qui n'ont plus d'intérêt à vos yeux: vaisselle, mobilier, jouets, vêtements, ils peuvent être utiles à d'autres...

Ne jetez plus, DONNEZ !

Si votre table, vos chaises, vos meubles sont abîmés, quelqu'un d'autre voudra et pourra peut-être les réparer. Il suffit de le mentionner dans votre annonce...

Ne jetez plus, DONNEZ !

Si vous avez terminé votre chantier ou votre jardin et qu'il vous reste des sacs de ciment ou de colle à carrelage ouverts, ou de la terre végétale...

Ne jetez plus, DONNEZ !

Vous l'aurez compris, avant de jeter, prenez juste quelques minutes pour créer une annonce sur "Donnons.org" afin de donner une seconde vie à vos objets. Vous participerez ainsi à une démarche écocitoyenne.



Depuis le 1^{er} janvier 2015, les gardes champêtres intercommunaux de la Brigade Verte sont présents sur le ban de la Commune pour des missions de surveillance, aussi bien en agglomération que dans les milieux naturels et les zones de cultures.

Ce sont les 6 gardes du poste de Sigolsheim qui travaillent sur la Commune. Ils ont également l'appui des gardes des postes de Colmar et de Munster pour les interventions en soirée. La Brigade Verte est active 7 jours sur 7, de 8h à 21h en hiver, de 8h à 22h en mi-saison et de 8h à 23h en été. Occasionnellement, ces horaires peuvent être dépassés lors de missions particulières.

L'ensemble de la structure est actuellement composé de 57 gardes et 11 assistants, ainsi que de 7 personnes à la direction et au secrétariat basé à Soultz Haut-Rhin.

Les domaines de compétence des gardes sont très variés: les divagations d'animaux, l'incinération de déchets végétaux ou autres matières plastiques, des nuisances sonores, circulations interdites, infractions au stationnement, et bien sûr tous les problèmes liés aux déchets. La liste est longue et variée, agrémentée si l'on peut dire par de nombreuses surprises.

Cette année, diverses incivilités ont nui à la qualité du "vivre ensemble". Ce sont de petites choses mais qui, par leur fréquence, sont irritantes. Elles ont parfois un coût pour la Commune et peuvent être dommageables pour la santé et la sécurité.

Notons simplement quelques faits constatés et qui ont pour certains, fait l'objet de verbalisations:

➤ Dépôts de déchets à côté des bennes de tri, dont certains auraient dû trouver leur place dans les poubelles des ordures ménagères. Les auteurs identifiés sont verbalisés et des frais d'enlèvement et de traitement des déchets peuvent leur être facturés.

➤ Stationnements interdits ou abusifs dans la durée qui ne doit pas excéder 7 jours. Un véhicule qui ne bouge pas pendant des mois prend la place d'un autre qui est utilisé quotidiennement et le nombre des places est limité. Amende de 35 € et enlèvement possible + frais de fourrière.

➤ Déjections canines sur les trottoirs et le long des charmants itinéraires de promenade.

➤ La divagation des chiens et des chats notamment et le nourrissage des chats à l'extérieur, qui entraîne parfois un nombre excessif d'animaux. Travail en collaboration avec la SPA.

➤ Les feux de déchets ménagers, dont les déchets verts font partie sont interdits. Les végétaux doivent être compostés, broyés ou transportés à la déchetterie.

Par des gestes simples et une attention renforcée, chacun peut améliorer le cadre de vie qui nous est cher. La cohabitation intergénérationnelle, de même que le partage des espaces naturels utilisés dans le cadre des loisirs est possible.

Les élus, les services administratifs et techniques, la gendarmerie, les gardes de la Brigade Verte sont à l'écoute des habitants pour l'amélioration de votre quotidien.

P. BAROTTE

chef du poste de Sigolsheim



La station d'épuration

La station d'épuration est confrontée à des problèmes récurrents liés aux lingettes jetées dans les toilettes. Des communications ont été régulièrement effectuées à ce sujet, malheureusement, le phénomène perdure.

Une fois mises dans les toilettes, les lingettes vont cheminer vers la station d'épuration via le réseau d'assainissement. À l'arrivée à la station, celles-ci peuvent former un amas compact qui peut boucher les pompes et entraîner un arrêt du fonctionnement de la station de relevage. Durant cet arrêt, les eaux usées peuvent, en fonction du volume entrant, être rejetées en milieu naturel, dans le fossé dit « Langgraben », sans aucun traitement.

Pour éviter cette pollution, une solution s'impose. Il est impératif de jeter les lingettes dans la poubelle d'ordures ménagères et non dans les toilettes.

La mention « biodégradable » n'est pas applicable sur notre réseau d'assainissement présentant un faible linéaire de conduite. En effet, ces lingettes n'ont pas le temps de se dissoudre avant d'arriver à la station.



LES ÉCOLES



À petits pas, le début de l'hiver vient d'emporter l'année 2021... Pour chacun d'entre nous, il en restera d'innombrables souvenirs. Pour nos élèves, elle restera aussi présente, chacun selon son âge se souviendra de celle-ci. Elle aura été la toute première rentrée, l'arrivée à la grande école, la fin de « la Primaire »... Peut-être est-ce la maîtresse, ou le maître qui se sera inscrit à tout jamais dans la mémoire.

Les vicissitudes du moment, elles, resteront également. L'école, derrière le masque, ça n'est vraiment pas drôle... Quelle joie, lors des éclaircies dans ce long hiver sanitaire de retrouver les sourires enfantins, les visages des camarades.

2021 aura également été l'année d'un grand départ. Monsieur Bigot, « Jean » pour nombre d'entre nous, après 27 années de présence a quitté, comme le dit bien la chanson, sa chère école. Enfant de Guémar, il aura, durant toutes ces années de maître, de la vieille école des garçons à l'école des « Roseaux », au gré des nécessités de service et des opportunités, traversé toutes les classes du CP au CM2. En 27 ans, cela représente plus de 500 têtes blondes de guémariennes et guémariens qu'il a emportés sur les chemins mathématiques des plus simples au plus échevelés, du nombre 0 à la multiplication des sexagésimaux. Il les a guidés dans les labyrinthes de notre langue, du B.A. BA au subjonctif plus-que-parfait. Il a aussi toujours voulu ancrer son enseignement dans la cité et partager avec les élèves sa connaissance de son histoire et de son environnement naturel.

Les pages du journal scolaire se sont nourries des multiples projets qu'il a conduits, chacun d'eux étant devenu une aventure collective vécue par ses élèves. Sûr que les multiples visites, les séjours en classe transplantée sont encore évoqués, avec une pointe de nostalgie lorsque bien des années plus tard, devenus adultes, ses anciens élèves se retrouvent.



Pour l'accompagner dans ce grand saut vers l'inconnu, « la retraite », une fête en son honneur a été organisée au mois de juin. Un nombreux public composé de parents, de grands-parents, des conseillers pédagogiques, d'anciens collègues mais aussi des autorités a répondu présent à l'invitation. Les élèves ont, sous forme de chansons, de poésies, de saynètes transmis leur gratitude mais aussi celle des anciens élèves et des parents à celui qu'il a été pour notre école. Les mots de Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale et de Monsieur le Maire ont souligné la singularité mais aussi l'empreinte forte que laisse la famille Bigot, de génération en génération, enseignants à Guémar.

Après ce beau départ en vacances, septembre a été marqué par l'arrivée de trois nouvelles enseignantes. Madame Laurence Engel a été nommée en maternelle où elle est en charge de la classe des Petits-Moyens. Madame Erika Kauffmann retrouve l'école de son village et d'ancienne élève est devenue la maîtresse de la classe de CP-CE1. Son temps partiel et le temps de décharge de direction sont assurés par Mademoiselle Céline Kauffmann. Le directeur les a accueillies en leur souhaitant pleine réussite et un épanouissement professionnel plein et entier à Guémar. Il a souligné combien les conditions de travail y étaient agréables et ce grâce à l'engagement sans faille de la Commune auprès de son école.

Cette année 128 élèves y sont inscrits, 57 en maternelle et 71 dans les classes élémentaires. Certains jours de la semaine, une soixantaine d'entre eux rejoint les tables du périscolaire.

Denis WEYER Directeur





LA SOCIÉTÉ DE MUSIQUE ESPÉRANCE

Après une année 2020 et un début d'année 2021 au repos, la Musique Espérance de Guémar a vu son horizon se dégager au début de l'été, avec une reprise des répétitions les mardis soir. Les premières dates de concert ont commencé à s'officialiser et nous avons pris un énorme plaisir à nous retrouver, pour organiser le retour sur scène et les retrouvailles avec le fidèle public qui nous manquait tant !

Les musiciens ont ainsi pu se produire le 7 novembre dernier à l'église Saint-Léger de Guémar, accompagnés de l'harmonie de l'Écho du Haut-Koenigsbourg de Saint-Hippolyte venue nous prêter main-forte. Pouvoir assurer ce concert classique traditionnel et biennal a été une grande victoire pour l'association qui commençait à avoir le temps long. Le public nombreux et les applaudissements ont réchauffé le cœur de nos musiciens. L'harmonie de Guémar a rendu la pareille à celle de Saint-Hippolyte lors de son concert du 28 novembre dans son église.

Ni le brouillard ni le froid n'ont eu raison de nos courageux musiciens et de ceux du Cercle Saint-Maximin, présents pour le défilé et la 73^{ème} commémoration de l'Armistice du 11 Novembre. Reprendre les habitudes et temps forts de l'année nous a fait le plus grand bien.

En décembre 2019, Guémar fêtait les 75 ans de la Libération. À cette occasion, le « Liberty Big Band » a été fondé avec des musiciens de la Musique Espérance de Guémar et des environs, à l'initiative et sous la baguette de Serge HAESSLER. Devant le succès du bal organisé pour cette première représentation, les musiciens ont désiré renouveler l'expérience avec un concert bal-swing le 11 décembre 2021, à la salle des fêtes de Guémar. Après de longues discussions et avec beaucoup de regret, cette soirée a été reportée à une date ultérieure, la situation sanitaire étant trop préoccupante.

Chaque opportunité a été exploitée pour nous permettre de retrouver notre rythme de croisière. Si vous êtes musicien(ne), n'hésitez pas, venez nous rejoindre. Nos répétitions ont lieu le mardi soir dans une ambiance très conviviale.



Concert du 7 novembre

**Musicalement vôtre,
Nicolas UMBDENSTOCK
Président**

L'A.T.G.

Association de Tennis de Guémar

Le club compte aujourd'hui une trentaine de membres.

De mars à juin et de septembre à octobre, l'école de tennis bat son plein toutes les semaines au gré d'une météo parfois capricieuse et malgré un contexte sanitaire contraignant.

Du mini-tennis (à partir de 5 ans) jusqu'au groupe « adultes compétitions », en passant par le groupe "perfection ados" et "adultes loisir", différents groupes sont proposés.

Après trois années à la tête de l'école de tennis, Antoine SCHWARTZ, dont le passage a été fortement apprécié, a laissé sa place à Lucas PHILIPPE. Malgré son jeune âge mais fort d'une motivation à toute épreuve, il orchestre déjà en main de maître les séances dans la joie et la bonne humeur. En cours de formation pour devenir moniteur professionnel et très bon joueur, son avenir est tout tracé. Une véritable chance pour les membres.

Côté compétition, le club est fier d'avoir engagé trois équipes de jeunes. Une équipe de 13/14 ans fille, 15/16 ans fille et une équipe de 17/18 ans garçon. Le club compte également une équipe adulte féminine qui a pu retrouver la compétition à la rentrée, après une année et demi « sans ». Toutes ces équipes ont été très méritantes et ont porté haut les couleurs du club.



Amateurs, compétiteurs, jeunes, moins jeunes, familles, nous serions heureux de vous accueillir au sein du club, dont les installations sont remarquables.

Alors à vos raquettes ! Rendez-vous en mars pour la reprise de l'École de Tennis.

Pour tous renseignements,
veuillez contacter Ludovic MARGETYAL
par téléphone au 06 32 59 02 21
ou par e-mail sur l.margetyal@sfr.fr

**Ludovic MARGETYAL
Président**

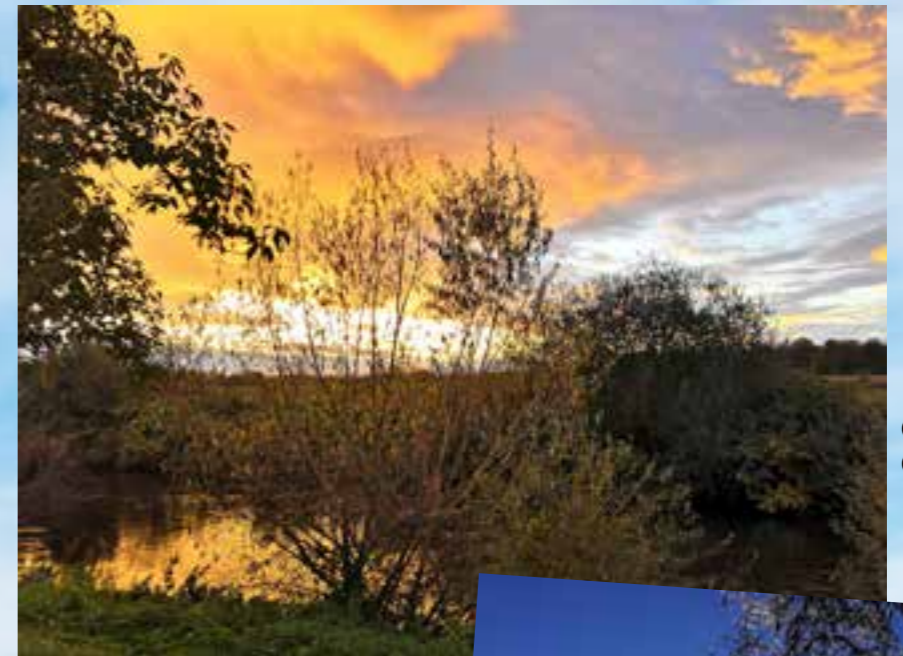


Anaïs CERATO



Anne SCHERRER

*Guémar
vue
par ses
habitants...
Merci pour vos
belles photos !*



Christelle
CLÉMENT

Laura NIVET



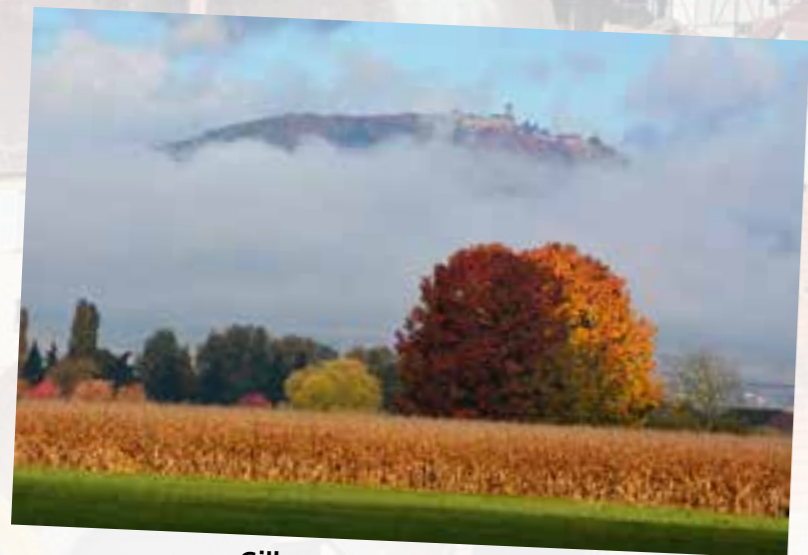
Pierre
KAUFFMANN



Jean-Paul et Arnaud KIENTZLER



Régine LEIBY



Gilbert LOEWENGUTH



Julie GASS



Famille HETTLER



Un début d'année sous la neige, beaucoup de neige, avant que cela ne devienne de l'eau...

Nous avons débuté l'année sous les fortes précipitations de neige qui ont provoqué de nombreuses chutes d'arbres entraînant avec elles divers câbles de liaisons électriques et téléphoniques. Nos équipes étaient sur le pont une douzaine d'heures.



Pas 1, pas 2 mais 3 nouveaux conducteurs du Fourgon Pompe Tonne...

Manon, Adeline et Romain ont passé avec succès leurs permis PL et formations pour être désormais conducteurs d'engin pompe. Bravo !



De nouveaux vestiaires et un bureau de gestion opérationnel...

Faisant de plus en plus souvent face à des périodes de phénomènes naturels intenses, la commune d'Illhaeusern a aménagé les locaux existants en poste de commandement opérationnel et vestiaires. Les travaux ont été embellis par le soutien de plusieurs entreprises et personnes.

Merci à Nicolas UHL et Sébastien ERB pour la pose du faux plancher, Yvan REIST pour la mise en place du revêtement de sol, Robert GIULIANO pour les adaptations des installations électriques, Philippe MEINRAD pour le don de casiers de vestiaire et aux Ets HUSSER pour le don de matériel électrique et de luminaires.



Les pieds dans l'eau même en été...

Nos deux communes n'ont pas été épargnées par les fortes pluies et épisodes orageux de cette année.

Le 15 juillet, nous avons même dû assurer plus d'une quinzaine d'interventions en 6 heures, renforcés par nos collègues et leurs moyens d'Ostheim et de Bergheim.



Les sapeurs-pompiers "Ill & Fecht" ont assuré l'alimentation en eau chez SCHROLL...

Un équipage de notre centre a été engagé en renfort pour assurer les gros besoins en eau lors de l'incendie de la société SCHROLL à Colmar. Des moyens de tout le département y étaient déployés.



On n'oublie jamais d'où l'on vient...

Nous avons eu le plaisir d'accompagner notre ancien collègue Clément YEBRA lors de son union avec France. Une magnifique journée partagée avec les pompiers de la caserne de Bruyère où ils sont tous les deux engagés volontaires et les collègues de Clément de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris.



Dotations de nouvelles tenues TSI...

La tenue de service et d'intervention (TSI) des sapeurs-pompiers est utilisée dans les cas suivants :

- lors des activités de service en casernement,
- en service hors rang,
- pendant les interventions opérationnelles : secours aux personnes, secours routier, interventions diverses...
- en incendie : feux de structure, en association avec les EPI adaptés, et feux d'espaces naturels, hors phase d'attaque.



Des nominations au grade supérieur :

Sergent-Chef UMBDENSTOCK Sophie
Sergent-Chef STADLER Alexis
Caporal-Chef BUECHER Adeline

Caporal TILLIERE Manon
Caporal KAMMERER Quentin
1^{ère} Classe KOLB Baptiste

1^{ère} Classe SCHAAL Juliane
1^{ère} Classe COULMANCE Romain



LES SAPEURS - POMPIERS ILL & FECHT

Idée reçue n°1 :

Être sapeur-pompier, c'est « un truc de mec »

En octobre 1976, un décret autorisant le recrutement de femmes dans les corps communaux de sapeurs-pompiers a été signé. Pourtant quarante ans après, la présence de femmes au sein des corps de sapeurs-pompiers en France n'a pas encore atteint la parité. Chez nous, un quart des personnels est féminin.

Idée reçue n°2 :

Après l'âge de 40 ans, on est trop vieux pour sauver des vies

Pour être sapeur-pompier volontaire, il faut avoir entre 16 et 55 ans.

Chiffres pour le Haut-Rhin :

53,5% des pompiers professionnels et 32 % des pompiers volontaires ont plus de 40 ans.

A 40 ans, il n'est donc pas trop tard pour se décider à sauver des vies !

Idée reçue n°3 :

Entre la vie de famille et le volontariat, il faut choisir

La difficulté majeure rencontrée est la disponibilité des effectifs pendant les heures ouvrables. Or, il n'est pas toujours facile pour un sapeur-pompier volontaire (S.P.V.) de quitter son emploi afin d'aller porter secours. Aussi, pour garantir la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires, le SIS 68 propose aux employeurs de SPV des conventions qui ouvrent droit, pendant leur temps de travail, à des autorisations d'absence pour formation ou pour intervention, et ce, dans le respect des nécessités de fonctionnement de l'employeur.

Idée reçue n°4 :

Pour être un bon sapeur-pompier, il faut être un dur à cuire

On associe trop souvent à tort les sapeurs-pompiers aux seules interventions pour incendies.

Pourtant le secours à la personne représente 73,5 % des interventions. Cela requiert entre autres des qualités humaines telles que l'altruisme, l'empathie et le sens de l'écoute.

A celles-ci s'ajoutent la réactivité, le dynamisme, le goût du travail d'équipe.

Idée reçue n°5 :

Pour être sapeur-pompier, il faut un physique d'athlète

Il n'y a pas de taille minimum pour devenir sapeur-pompier.

Le candidat doit satisfaire à une demi-journée de tests écrits et sportifs ainsi qu'à une visite médicale.

Il faut une condition physique satisfaisante, mais surtout une motivation à toute épreuve et l'envie d'aider les autres.

Lionel MAHLER
Chef de Corps

**SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES,
ON A TOUS UNE VRAIE RAISON DE S'ENGAGER !
REJOIGNEZ-NOUS !**

L'A.L.E.C.

Association de Loisirs Educatifs et Culturels



Fête de la Musique 2021

Début juin 2021, les activités hebdomadaires de sophrologie et de peinture ont enfin pu reprendre au grand plaisir des participantes, même si ce n'était que pour un mois avant les vacances.

La Fête de la Musique n'a pu se tenir sous sa forme traditionnelle, mais l'ALEC a organisé le samedi 19 juin 2021, en binôme avec l'Association du Jumelage, une vente à emporter de tartes flambées qui a connu un réel succès.

Les cours de sophrologie de Mme Kraft le mercredi soir et les cours de peinture de Mme Gaudel le jeudi soir ont repris normalement en septembre.

Pour étoffer nos activités, après deux cours d'essai en juillet, nous proposons aussi, depuis la rentrée 2021, des cours de yoga sur deux créneaux à la salle des fêtes le mardi soir. Ils sont dispensés par Morgane Dabet.

Les rencontres conviviales mensuelles « travaux manuels » ont repris en juillet, mais uniquement pour le comité. Nous



Marché de l'Avent 2021



Marché de l'Avent 2021

les ouvrirons aux personnes extérieures dès que possible.

Puisque nous n'avons pas encaissé de cotisations en 2020 (en dehors de celles du comité), l'assemblée générale s'est tenue le 18 octobre en présence des membres du comité, des réviseurs aux comptes, des professeurs et de la représentante du Maire.

Le marché de l'Avent qui s'est tenu le samedi matin 27 novembre a eu du succès, même si cette année, pour les raisons que vous connaissez, nous n'avons pas offert le vin chaud comme nous le faisons habituellement. Saint-Nicolas n'est pas non plus venu en personne, mais un pain d'épice a été offert à chaque enfant.

Pour 2022, nous envisageons de proposer des activités manuelles pour les enfants. Nous communiquerons à ce sujet le moment venu.

Le comité souhaite également refaire un don pour une cause humanitaire/médicale, comme nous l'avons fait en 2019.

L'Alec a été fondée il y a trente ans, en septembre 1991. Nous espérons pouvoir fêter dignement cet anniversaire au premier trimestre 2022.

Merci à la commune pour son soutien indéfectible et merci aux guémariens qui ont été nombreux à soutenir nos manifestations et à contribuer à leur réussite.

Michèle Muller
Présidente



D'année en année, nous faisons une rétrospective sur les mois écoulés pour poser un regard sur la vie de notre association.

2018 aura marqué un virage pour la Canardière avec l'émergence d'un nouveau bâtiment. S'en est suivie une crise sanitaire qui a freiné l'enthousiasme, mais 2021 a donné des signes positifs de retour à la normale.

2021 aura également été l'année d'une passation de relais. En effet, le Président Bernard SCHNELL a décidé de prendre du recul, il reste néanmoins actif au niveau du comité.

Toute l'équipe le remercie pour ces 16 années passées à la tête de l'ARCC.

Éric BEYSANG succède à Bernard et emmène dans son sillage la quasi-totalité de la troupe en enregistrant 2 départs et 5 nouveaux arrivants.

L'association compte 38 membres, de 18 à 94 ans et a assuré cette année 99 permanences.

Activités 2021 :

Nous avons entre autres, masques, pass sanitaire et moustiques, proposé deux événements qui ont, au vu des retours, réjoui un bon nombre de personnes.

Le 2^{ème} brunch du 15 août aura réuni 150 personnes et la traditionnelle "carpe frite" quelque peu revisitée en y ajoutant la perche, a elle aussi rassemblé 150 convives.

En parallèle de cela, nous avons accueilli la classe 1941 de Colmar, qui nous fait l'honneur de venir depuis de nombreuses années, pour un repas proposé et organisé par l'ARCC, tout comme l'association des Opérés du Cœur pour qui c'était une première.

D'autres visites ont marqué cette période estivale : les résidents de l'hôpital de Ribeauvillé à trois reprises ainsi que les enfants de différents périscolaires de la ComCom.

Remerciements particuliers à nos pêcheurs et autres visiteurs réguliers, voire quotidiens ! Nous sommes ravis d'apporter à chacun un moment de douceur et de calme, dans ce lieu pas si secret et qui mérite d'être découvert.

Octobre sonne la fin de saison, mais l'équipe reste mobilisée pour réaliser quelques travaux pour maintenir le site, afin d'accueillir les visiteurs dans les meilleures conditions.

Maintenir n'est pas suffisant, nous devons nous projeter vers l'avenir en nous plaçant dans une démarche d'amélioration continue. Concept qui sera notre ADN afin de pérenniser les événements qui jalonnent le calendrier et d'y apporter notre touche de nouveautés.

Le développement passe également par la communication, qu'elle soit interne, externe, en version papier ou digitale, elle reste indispensable.

Pour nous joindre : la.canardiere.guemar@gmail.com

Pour nous suivre :  La Canardière – 68970 Guémar



Et si en 2022 nous nous retrouvions, en famille ou entre amis, autour d'un petit verre dans ce lieu si paisible, un petit coin-coin de paradis...

À tous, je donne rendez-vous à Pâques.

Au programme, entre autres :

- Journées Nature & Jardin : 30 avril et 1er mai
- 14 juillet
- Brunch : 15 août
- Carpe/perche frites : 18 septembre

Mes remerciements les plus sincères à toute l'équipe pour son dévouement tout au long de cette saison, sans qui nous ne pourrions maintenir la traditionnelle ouverture journalière durant la période estivale.

Le comité ainsi que tous les membres se joignent à moi pour remercier la Commune pour son soutien constant.



Éric BEYSANG - Président



LES WILD WEST DANCERS

Club de Country - Line Dance



Comme pour vous tous, confinements et couvre-feux de cette année ont chamboulé nos vies et nos habitudes, à des degrés différents. Ils nous ont manqué, ces moments où l'on fait quelque chose pour soi. Pour nous, c'est le rendez-vous du jeudi soir que nous attendions tous. On se dit "le jeudi c'est répète"! L'occasion de se dégourdir

les jambes sur d'anciennes danses (les révisions) ou de nouvelles plus ou moins difficiles à assimiler. Une soirée par semaine où nous avons toujours plaisir à venir, pour danser bien sûr mais aussi pour se retrouver, discuter et partager de beaux moments.

Tous les événements qui rythment habituellement la vie du club tout au long de l'année n'ont pas pu avoir lieu. Nous avons d'importantes dates dans notre calendrier de manifestations, elles nous tiennent toutes à cœur. Aujourd'hui on a vite fait d'oublier toutes ces privations mais il y a des incontournables pour nous.

Le saviez-vous? Cette année, en mars, nous aurions fêté les 20 ans du club. 20 ans déjà, ce n'est pas rien! On envisageait de célébrer cet anniversaire lors de notre traditionnelle soirée annuelle, l'occasion de partager et de faire découvrir la danse country grâce à nos démos. Sans oublier que nous faisons don de la recette de la vente de nos pâtisseries à une association qui nous tient à cœur.

Parmi ces dates, il y a notre participation à la fête de la cerise à Thannenkirch ainsi qu'à notre fête du jambon pour laquelle nous avons toujours hâte de découvrir le thème et d'imaginer le plus beau char avec les meilleurs costumes.

Mais cette année, c'est seulement à travers nos souvenirs que nous avons pu revivre ces moments.

Enfin en juillet nous avons pu reprendre les révisions pour honorer une autre participation qui est aussi devenue incontournable: le week-end des 25-26 juillet, une partie des membres des WWD s'est déplacée à Senthem. Comme chaque année, lors de ce week-end de la Doller, nos danseurs et danseuses enfilent leurs plus belles tenues pour proposer un voyage dans le temps à bord du train de la Doller. Spectacles et démonstrations de danse country étaient au rendez-vous. Dépaysement total.

Voilà la rentrée de septembre qui se profile et avec elle, la reprise des cours. Quelle joie de se revoir, d'enfiler ses bottes et d'entendre résonner le bruit des talons sur le parquet! Les premiers pas sont timides mais les chorégraphies reviennent vite en mémoire sur les entraînant mélodies country.

La vie reprend enfin son cours et le 9 octobre les danseurs se rendent à leur première soirée country à Wihr-au-Val, un an et

demi que cela n'était plus arrivé.

On peut dire que les soirées danses country ont été moins nombreuses mais toujours aussi animées et conviviales.

Pour l'année 2022, nous comptons bien profiter de tous les instants qui se présenteront à nous.

Notre association est fédératrice et nous permet d'agir pour de bonnes causes. On s'y sent bien, parfois comme dans une deuxième famille.

Lorsqu'au détour d'une soirée ou d'un entraînement on remarque les échanges de regards complices et bienveillants, les sourires sur les visages, on apprécie la chance d'en faire partie en espérant que cela dure encore très longtemps.

Auréli SAAM - Secrétaire
Josiane BRUPACHER - Présidente



L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Guémar - Illhaeusern



Une collecte de sang à Illhaeusern...

Chers concitoyens,

L'amicale des donneurs de sang de Guémar-Illhaeusern est composée de bénévoles qui ont pour but de promouvoir le don du sang (publicité, information...), mais également d'organiser les collations d'après don.

Les collectes locales à Guémar ou Illhaeusern ne concernent que des prélèvements de sang total, mais sachez qu'il est également possible de donner du plasma ou des plaquettes sur le site de Colmar.

Vous pouvez décider de sauver des vies en donnant votre sang total, votre plasma ou vos plaquettes sanguines.

Aujourd'hui en France, plus d'un million de personnes sont soignées grâce aux transfusions. Ces besoins sont nécessaires notamment pour soigner les malades (cancers, leucémies, maladies héréditaires...), les situations d'urgence (accouchements, opérations chirurgicales, grands brûlés...).

Aucun produit de remplacement n'existe à l'heure actuelle.

Le don est possible de 18 à 70 ans et des règles particulières s'appliquent à chaque type de don (sang total, plasma ou plaquettes). Conditions médicales: il faut être en bonne santé pour donner son sang. Un questionnaire médical est rempli systématiquement avant chaque don et un entretien confidentiel avec un médecin permet de vérifier si le don peut être effectué, dans le respect de la santé du donneur et de la sécurité du receveur.

Une femme peut donner son sang 4 fois par an, un homme 6 fois, en respectant un délai d'au moins 8 semaines entre deux dons. Il est possible de donner son plasma toutes les deux semaines, dans une limite de 24 fois par an.

Pour tout renseignement,
vous pouvez contacter
l'Établissement Français du Sang
de Colmar:
Hôpital Louis Pasteur
6, rue du Hohnack
68025 COLMAR CEDEX
Tél. : 03 89 30 12 60
<http://www.efs-alsace.fr/>

N'hésitez pas à les contacter en cas de doute, question ou autre précision.

En espérant pouvoir vous convaincre et surtout vous fidéliser.

Pour les bénévoles de l'amicale des donneurs de sang du secteur

Guémar - Illhaeusern,
Frédéric FABRICI



...et une autre à Guémar.



Il est bon de rappeler pour les nouveaux Guémariens que LACIM est une ONG de solidarité internationale, qui a démarré en France en 1968 et existe depuis février 1994 à Guémar. Une grande majorité de ce groupe perdure et est d'une fidélité exemplaire. Bien sûr, nous déplorons des décès, des entrées en maison de retraite et quelques abandons. À l'heure actuelle, nous pouvons compter sur une trentaine d'adhérents.

Un contact direct par correspondance est établi entre Guémar et les villages avec lesquels nous sommes jumelés. Après l'Inde, puis Bancouma (Mali), c'est Sirablo (Mali) qui, depuis 7 ans maintenant, bénéficie de notre aide amicale. Celle-ci consiste à suivre un programme des besoins les plus urgents, porteurs de bien-être et d'avenir pour cette population du Sahel, région très pauvre située à l'ouest de Bamako.

Ainsi, dans le cadre du projet "agriculture durable", tous les habitants sont formés à la fabrication et la mise en place du compost pour amender les terres (sans pesticides ni engrais coûteux et dangereux).

Pour ce, des charrettes et des ânes leur sont fournis pour le transport du compost et des récoltes.

Pour libérer femmes et enfants du travail pénible du pilage du mil ou maïs, des moulins à moteur ont été fournis aux villages. Des puits ont été sur-creusés. Les femmes ont créé des jardins maraîchers pour la nourriture familiale ou quelques ventes au marché.

La maternité rurale de Sirablo a été équipée de plaques photovoltaïques pour fournir l'électricité nécessaire à l'éclairage de ce lieu de vie, facilitant le travail de la matrone et améliorant le bien-être des mamans et des nouveau-nés.

Garçons et filles sont scolarisés dans des écoles construites ou reconstruites et bon nombre de femmes suivent des cours d'alphabétisation pendant 2 ans.

Le bâtiment de l'école de Dougouledji (11 classes), auquel Guémar avait financièrement participé (avec quelques autres villages français), n'a pas résisté aux violentes pluies et tornades d'août 2019. Devant l'urgence de scolariser des centaines d'enfants, l'école a dû être reconstruite rapidement et fonctionne à nouveau.

Pour les finances de LACIM, ce fut un coup dur.

Tout ce travail est fait sous la conduite de LACIM, de deux permanents africains ainsi que d'une association locale d'ingénieurs agronomes, "GAE SAHEL". Le tout est supervisé par des membres du conseil d'administration de LACIM France.



La maternité



Ecole de Sirablo construite en 2020, en banco (briques séchées)



Dans tous les projets, l'action de LACIM repose sur la priorité donnée à la dimension humaine: **encourager l'organisation collective et l'entraide locale.**

Pour l'avenir, d'importants projets sont à l'étude:

Il serait bon d'envisager d'engranger dans des banques de céréales, le surplus des grains (maïs, sorgho) résultant de l'action du programme d'agriculture durable et son compost. Pour cela, il faudra remiser les récoltes dans des bâtiments en dur à l'abri des bêtes et former un meunier-réceptionniste-comptable, pour la bonne gestion de l'ensemble des paysans adhérant au système. Cela permettra de disposer de nourriture à prix raisonnable jusqu'à la récolte suivante.

C'est un projet à soutenir, car c'est un complément indispensable en cas d'année difficile.

Autre projet à l'étude et nécessitant des réflexions de faisabilité poussées vu le coût potentiellement très élevé: la construction d'un puits à gros diamètre et le forage de puits à grande profondeur (20 mètres) dans plusieurs villages manquant cruellement d'eau (Sofié, Banconi, Balangoudou).

Une aide importante de 50 000 € de la CFAO peut néanmoins être envisageable.

Il y a encore "du pain sur la planche" et toute personne sensible à ce type de participation sera évidemment la bienvenue dans notre groupe.

Hélène et Laurent COUZINET (03 89 71 86 84) se tiennent à disposition pour tout renseignement complémentaire.

Merci à nos fidèles adhérents d'avoir contribué, au cours de ces 27 années, à l'amélioration des conditions de vie des Maliennes et de leurs familles. Nous poursuivrons notre aide afin de les soutenir et les rendre autonomes le plus longtemps possible.

Hélène et Laurent COUZINET - Responsables locaux

LE CLUB DES RETRAITÉS *Les Colchiques*

L'embellie, enfin, en 2022 ?

Les années « Covid » se suivent mais ne se ressemblent pas tout à fait. Après un 3^{ème} confinement national du 3 avril au 2 mai et 15 mois de fermeture totale du club des retraités Les Colchiques, c'est donc avec impatience que les membres ont attendu la fin des restrictions et la reprise des activités qui leur manquaient tant.

Pendant le premier semestre, le bureau s'est réuni régulièrement afin de suivre l'évolution de la pandémie, des mesures gouvernementales, pour prendre les décisions adéquates, dont celle de l'ouverture de la salle le jeudi 1^{er} juillet.



Ce jour-là, une quinzaine d'adeptes de la belote et de jeux de société se sont retrouvés avec le plus grand plaisir et un large sourire perceptible derrière le masque, dans le respect des

mesures barrières et de distanciation. La présentation du pass sanitaire a été exigée. À présent, ce rendez-vous hebdomadaire est fréquenté par une vingtaine de participants.

Le comité directeur du 16 juin a notamment validé le programme d'activités ci-dessous :

➤ **19 août :** un repas festif a été organisé pour marquer la réouverture du club mais également pour fêter notre doyenne centenaire, Mme Brigitte WENDLING. Ce fut un moment de joie et d'émotion partagé par tous les convives. L'assemblée générale ordinaire s'est tenue dans la foulée pour notamment approuver les comptes de l'exercice 2020 et ratifier les décisions prises par le comité directeur.



À noter que Mmes Richarde BUCH et Évelyne SIBILLE sont entrées au comité directeur et que Mme Marie-Thérèse UMBDENSTOCK a été désignée 2^{ème} vice-présidente du bureau. Les membres sortants sont Mmes Marie-Thérèse MEYER et Colette NUSSBAUMER.



➤ **6 septembre :** reprise de l'atelier de gymnastique, interrompu depuis trop longtemps, avec la présence de 24 adhérents dont 7 nouveaux. Les séances de « gym douce » adaptées aux seniors, sont animées par Dominique, membre du club. Les participants apprécient ce moment de pratique sportive sans compétition et dans la bonne humeur.

➤ **16 septembre :** la première excursion a emmené 43 membres à la ferme-auberge du Kahlenwasen pour déguster le fameux repas marcaire. Une météo favorable a incité les plus vaillants à une promenade digestive sur les hauteurs vosgiennes.



➤ **21 octobre :** deuxième sortie qui proposait un moment de recueillement au Mont Sainte-Odile avant de passer à la bonne table de « Chez Julien » à Fouday. Les participants ont été séduits par un menu classique. Au programme de l'après-midi : visite de la confiserie artisanale du Climont à La Salcée - Ranrupt, pour une présentation très instructive de l'atelier de fabrication de plus de 40 variétés de confitures et de gelées. Cette journée de visites spirituelle, culturelle et gustative a enchanté les 43 participants.



➤ **4 novembre :** déjeuner aux saveurs automnales au restaurant "A la Truite", où Marie POUJOL a réservé un accueil chaleureux aux 48 seniors. Le service était assuré par un personnel aimable et disponible pour les convives. Après le repas, les « inconditionnels » joueurs de cartes se sont regroupés tandis que les non-joueurs ont refait le monde ! Cette rencontre a été, à l'unanimité, marquée par la joie de se retrouver.



➤ **9 novembre :** réunion du comité directeur pour approuver le calendrier 2022 des repas « anniversaires trimestriels » et des sorties. Pour répondre à une demande des membres, le comité a décidé d'organiser davantage de moments de découverte, d'échanges et de convivialité. Ce sont donc 4 repas « anniversaires », 2 après-midi récréatifs et 5 sorties à thème qui seront proposés au fil des mois, si toutefois la situation sanitaire le permet.

➤ **9 décembre :** repas festif avec chants et accompagnement musical, en prélude aux fêtes de Noël, dans la salle du club. Le duo Marcel l'accordéoniste et Claude le saxophoniste, a interprété des airs connus et familiers et entraîné nos dynamiques et actifs seniors dans une ambiance rythmée et chaleureuse. Ce fut la dernière grande et belle rencontre de l'année.

Au cours de l'année, une bouteille de crémant a été remise à tous les adhérents pour leur anniversaire.

Un grand merci aux membres du bureau et du comité directeur pour leur disponibilité, pour l'intérêt qu'ils portent à la vie du club et pour l'esprit positif et constructif, qui les anime. Merci également à l'équipe qui est au service de nos aînés lors des différents repas ainsi qu'à tous les adhérents pour leur soutien et leur fidélité en cette période encore particulière.

Merci à la commune pour son soutien financier et technique indéfectible à l'association.

Les retrouvailles au fil des mois ont rehaussé le moral de nos aînés qui ont partagé des moments d'amitié, de joie et de bonheur. N'oublions pas pour autant les membres de longue date qui nous ont quittés définitivement : Mme Paulette HAAS,



le 4 février, dans sa 83^{ème} année et Mme Clémence LEIBY, le 30 juillet, à l'âge de 93 ans.

Fin 2020, nous affirmions que « Les Colchiques » refleuriront en 2021 et elles ont fleuri !

Depuis sa reprise, l'association a enregistré avec satisfaction 14 nouvelles adhésions, ce qui porte à 91 le nombre de membres cotisants. Nous encourageons les « jeunes » et « moins jeunes » retraités de nous rejoindre. Le programme concocté pour l'année 2022 est très attrayant et à la portée de tous.

N'hésitez pas à franchir le pas de la porte de la salle du club une première fois pour découvrir son fonctionnement et surtout l'atmosphère conviviale qui y règne. Tout est proposé, rien n'est imposé !

La cotisation annuelle (assurance comprise) est fixée à 20 € pour 2022.

Même si pour le moment la disparition totale du virus est encore difficile à anticiper, cette pandémie de Covid19, comme tous les épisodes pandémiques, prendra bien fin un jour ou l'autre.

Alors restons vigilants ! Misons néanmoins sur la confiance, l'espoir et l'optimisme et faisons le vœu de nous retrouver tous ensemble tout au long de cette nouvelle année riche en projets.

Michèle KOEBERLE - Présidente

« La vie c'est un peu comme la météo.
Il y a des jours de grand soleil,
des orages, des éclaircies, des nuages,
et des jours sombres aussi.
Ce qu'il faut garder à l'esprit,
c'est que le soleil revient toujours ! »

Renseignements sur le programme
de l'année 2022
et l'adhésion auprès de :
André NEFF, secrétaire : 03 89 71 88 46
Michèle KOEBERLE : 03 89 71 80 21

La bibliothèque de Guémar

À l'espace bibliothèque de Guémar, il y en a pour tous les goûts. Les petits pourront profiter d'un espace qui leur est dédié pour choisir des contes. Une large collection de romans, de BD ou de mangas sont à la disposition des adolescents. Les adultes ne sont pas en reste ! Que vous soyez accros aux romans policiers, aux sagas ou à l'histoire, nos livres raviront vos envies de lecture !

Nous étoffons régulièrement nos rayons avec des nouveautés, grâce à l'appui financier de la Commune. Nous les remercions.

N'hésitez pas, venez nous voir :

LES JEUDIS DE 16H À 17H30

au premier étage de la Maison des Associations
3 rue Jeanne d'Arc - (parking de l'église)

L'inscription est gratuite !

Laurence, Caroline, Maryline ou Mireille se feront un plaisir de vous conseiller.

Les boîtes à livres de Guémar fonctionnent désormais en toute autonomie grâce à vos dons. Nous vous rappelons que chacun peut y déposer ou prendre un livre librement.

La lecture est la clé de bien des évasions...

Pour plus d'informations ou pour un don,
vous pouvez contacter Maryline au
07 81 15 60 30.



L'année 2021 aura été marquée pour notre club, présidé par Stéphane Licausi, par l'arrêt en novembre 2020 de toutes les compétitions officielles et ce jusqu'à la reprise des championnats au mois de septembre de cette année.

Le responsable, nous le connaissons tous : la pandémie !

Résultat des courses : aucun classement final au mois de juin et reprise des championnats avec les mêmes groupes qu'en 2020.



Nettoyage de printemps au club-house

Au niveau des séniors, nous avons enregistré l'arrivée de Stéphane Marchal au poste d'entraîneur de l'équipe 1, un coach d'expérience, ainsi que le maintien d'Antoine Duarte pour confirmer les bonnes dispositions de l'équipe 2 et enfin d'envisager sa montée en division supérieure.

Le bon début de saison a conforté les dirigeants dans leur choix ; l'équipe fanion se tient aux premiers rangs dans le championnat Régional 3 (niveau jamais atteint par notre club dans le passé) et l'équipe 2 est en tête de son groupe en D5. Mais ce qui fait particulièrement plaisir en ce moment, c'est que les groupes vivent bien et se comportent très bien au-delà des résultats sportifs avec des assiduités importantes aux entraînements. Venez les soutenir, vous ne serez pas déçus.

L'équipe 3, dirigée par Maxime Goutte, est composée de

jeunes joueurs dont beaucoup sont issus de la localité et qui progressent de match en match après des débuts laborieux. Plusieurs joueurs de cette équipe encadrent d'ailleurs les jeunes pousses du club en Pitchounes et Débutants, sections que le club souhaite pérenniser et structurer à l'avenir. N'hésitez pas à nous envoyer vos jeunes entre 5 et 18 ans en appelant Julien au 06 60 47 55 35.

L'AS Guémar compte également dans ses rangs trois arbitres, Alain Rueff, Rémy Thérésine et Maxime Goutte (obligation réglementaire à notre niveau en Régional 3) qui représentent avec honneur et compétence notre club sur les terrains d'Alsace, voire plus pour Rémy, à qui l'on souhaite le meilleur dans sa promotion régionale et pourquoi pas nationale.

Sur le plan des manifestations, l'année aura été marquée par l'absence de toutes recettes extra-sportives.

Merci aux généreux donateurs qui nous permettent de boucler notre budget ainsi qu'à la commune pour son implication et autres aides matérielles en attendant le nouveau club-house tant espéré. Souhaitons que nous puissions organiser en mai 2022, le 22 plus exactement, notre première "marche gourmande" à Guémar.

Nous vous y donnons dès à présent rendez-vous.

Le comité de l'ASG



Equipe 1 avant la victoire en Coupe face aux voisins Illhousiens

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

2020-2021 restera dans les mémoires

Nous avons démarré l'année comme nous l'avons terminée, sans manifestation, sans retrouvailles, sans amusement. Une longue et terrible pandémie qui ne fait que continuer d'évoluer...

Conformément aux instructions reçues, nous n'avons malheureusement pas pu assurer nos manifestations sur cette période.

Nous espérons désormais que 2022 nous permettra de remettre le pied à l'étrier et de vous retrouver au détour des ruelles pour le marché aux puces, ou place de la mairie à l'occasion de notre traditionnelle fête du jambon.

Nous vous remercions de votre accueil lors de la distribution de notre beau calendrier des sapeurs-pompiers III et Fecht et de votre soutien sans faille durant toutes ces années.

En attendant des jours meilleurs, prenez soin de vous et de vos proches.

Alexis STADLER
Président de l'amicale des Sapeurs-Pompiers

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

"Les Roseaux"

Au cours de l'année 2021, les opérations menées par l'APE ont pu reprendre doucement après cette longue période bien particulière pour nous tous.

Certaines de nos activités traditionnelles ont pu être réalisées, à savoir :

- **VENTE DE CHOCOLATS** annuelle pour le passage du lapin de Pâques.
Avis à tous les gourmands pour 2022
- **BOURSE AUX VÊTEMENTS ET JOUETS** qui a connu cette année un véritable succès.
- **VENTE DE SAPINS ET DE MIEL**

Nous avons aussi eu la chance de pouvoir financer des projets au sein de nos deux écoles pour la plus grande joie des enfants.

- La semaine de découverte « DES ARTS DU CIRQUE » a eu lieu au mois de juin, elle a été clôturée par un spectacle que petits et grands ont bien apprécié.
- En cette fin d'année un spectacle de contes : « NOËL D'ANTAN » aura lieu pour plonger les enfants dans la magie de Noël et des traditions alsaciennes.

Cette année a également été marquée par un changement de bureau au sein de notre association.

Vincent BECHLER, notre nouveau président, succède à Aude DAMAJ. Nous remercions Aude pour son travail et son investissement durant ces années passées à la tête de notre association.

Nous avons aussi la joie d'accueillir deux nouvelles mamans, Céline MULLER qui prendra la vice-présidence et Dorothee KREYER qui sera en charge du secrétariat, nous leur souhaitons la bienvenue. La trésorerie continuera d'être assurée par Aurélie MAULER.

Nous espérons de tout cœur pouvoir enfin retrouver un peu de sérénité en menant à bien nos manifestations pour 2022. Un grand MERCI aux parents d'élèves pour leur investissement dans l'encadrement des différentes manifestations.

Calendrier pour l'année 2022 :

- **Février** : Vente des chocolats de Pâques
- **Mars** : Bourse aux vêtements et jouets
- **Juin** : Kermesse des écoles
- **août** : Participation cortège Fête du Jambon
- **Octobre** : Bourse aux vêtements et jouets
- **Décembre** : Saint Nicolas, vente de sapins et miel

Vincent BECHLER - Président



Aurélie MAULER



Vincent BECHLER



Céline MULLER



Dorothee KREYER



LA CHORALE

Sainte Cécile

Une nouvelle année vient de s'écouler avec toujours en tête ce virus du COVID qui contrôle nos vies quotidiennes.

Malgré toutes les restrictions sanitaires, notre chorale, associée à celle d'Illhausern, s'est efforcée de continuer à animer au mieux les célébrations de notre paroisse.

Le port du masque est maintenant devenu un réflexe et depuis le mois de septembre, nous avons grand plaisir à nous retrouver



pour nos répétitions hebdomadaires.

Quelle joie d'entendre résonner nos voix à l'unisson.

C'était aussi l'année du 1300^{ème} anniversaire de la mort de Sainte Odile, patronne de l'Alsace.

À cette occasion, une journée de prières et de vénération a eu lieu le 27 octobre en l'église de Bergheim, clôturée par une messe animée par les chorales de notre communauté de paroisses.

Nous avons également eu le privilège d'animer les messes des différentes communions, confirmations et moments forts de notre foi.

2021 n'aura pas été une année "sereine", mais nous avons tenu bon et sommes toujours debout pour faire voyager la lumière du Christ.

Toutefois, nous sommes toujours à la recherche de personnes aimant chanter pour rejoindre nos rangs. Les années passent et notre chorale prend de l'âge !

L'ambiance y est très bonne et chaleureuse. Les répétitions ont lieu le vendredi soir.

N'hésitez donc pas à venir nous rejoindre.

Ne reste plus qu'à espérer que 2022 nous laisse à nouveau retrouver une vie "normale".

Dominique KAMMERER, Secrétaire
Laurent COUZINET, Président

JUMELAGE



L'Association de Jumelage de Guémar (AJUG), créée en février 2020, a pour but de faire perdurer le lien amical que la ville de Guémar entretient avec la ville de Gardonne en Dordogne depuis 2006.

Nous aurions dû recevoir les Gardonnais cette année, mais la pandémie a entravé ce projet. Nous espérons qu'ils pourront nous rendre visite l'an prochain. À ce jour, rien n'est encore décidé.

En attendant, le comité organise des manifestations pour récolter des fonds, afin de recevoir dignement la future délégation.

C'est ainsi que l'AJUG a co-organisé avec l'ALEC, le 19 juin 2021, une vente à emporter de tartes flambées à l'occasion de la Fête de la Musique.

Par ailleurs, l'AJUG a proposé, le 21 novembre dernier, un couscous à emporter confectionné par Amina et Jean-Marie KROPP. Le succès a dépassé toutes nos attentes puisque

200 portions ont été vendues. Merci aux Guémariens d'avoir répondu si nombreux à notre proposition.

Pour 2022, nous avons prévu de reconduire le couscous à emporter et envisageons une soirée Sud-Ouest.

Alex MULLER - Président



Couscous 2021

Voilà déjà trois ans que l'association Bretz'Ailes est née de cette envie commune pour nous quatre, Carole, Régine, Valérie et Julie, de soutenir et favoriser l'insertion des enfants en situation de handicap.

Des Ailes pour Nathan

Cette année, nous avons été touchées par Nathan et sa famille, dont la vie a été bouleversée par le syndrome d'Angelman, une maladie génétique rare qui nécessite un suivi et des soins spécialisés.

Afin de leur apporter soutien et moyens, nous avons organisé du 24 avril au 10 mai 2021, un événement sportif virtuel.



Tous ensemble pour Nathan : course et marche solidaires

Le principe était de parcourir le plus de kilomètres possible, en marchant, en courant ou même en pédalant. Chaque dossard vendu était un don en faveur de Nathan.

Grâce à un très bel élan de générosité et une participation incroyable (plus de 200 dossards) nous avons pu remettre, sur le site de la Canardière en septembre dernier, un chèque de 2 500 euros à l'association "Pour l'amour 2 Nathan".

Merci aux parents de Nathan, Madeline et Alexandre. Notre rencontre, nos échanges, votre combat nous ont bouleversés. Nous avons beaucoup à apprendre de vous. Vous pouvez d'ores et déjà compter sur les Bretz'Ailes pour une prochaine édition de notre événement en faveur de Nathan.



D'Est en Ouest

Le 3 et 4 juillet 2021, nous avons participé, grâce à vos nombreux soutiens, au Trailwalker Oxfam à Dieppe. Aux côtés de l'équipe des Bredalas - Anne, Nicole, Laura et Marilia - nous avons réuni 1 500 euros par équipe, afin de prendre le départ de notre marche. Des fonds récoltés qui ont permis de soutenir Oxfam France dans ses actions de lutte contre la pauvreté et les inégalités.

Accompagnées de nos extraordinaires supporters, nous avons ainsi parcouru d'affilée et sans relais, 100 kilomètres, entre le littoral et la campagne normande au départ de Dieppe.

Une aventure qui a bouleversé nos vies : un entraînement de plusieurs mois, un dépassement de soi, et le fait d'avancer toutes ensemble pour la bonne cause.

Lors de cette fabuleuse aventure, notre devise a pris tout son sens :

"Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin !"

Merci à VOUS, sans qui rien de tout cela n'aurait été possible.



Vous pouvez nous soutenir dans nos actions, faire un don ou nous contacter à l'adresse mail suivante : bretzailes2020@gmail.com ou par voie postale au 4 rue des roseaux à Guémar.

Pour suivre nos actualités et ne rien manquer de nos futurs événements : rendez-vous sur le Facebook des Bretz'Ailes en suivant notre page ou notre compte.

Un projet ? Besoin d'aide ? Nous soutenons divers projets individuels d'aide aux enfants.

N'hésitez pas à faire appel à nous et à nous soumettre vos projets.

Les Bretz'ailes - Caroline, Régine, Julie et Valérie - 06 75 20 92 83

LE CERCLE

Après ces temps mouvementés, nous avons enfin pu nous retrouver au mois de septembre pour la reprise des répétitions.

Fin octobre, nous avons participé à l'Oktoberfest d'Illhaeusern en animant l'apéritif concert. Ce fut une belle reprise après presque deux ans.

Comme la plupart d'entre vous le savent sûrement, la salle du cercle est actuellement utilisée par le périscolaire, avec plus de 60 enfants, lors des repas de midi. De par sa proximité et son équipement, la salle répond parfaitement aux attentes et aux besoins dont nous a fait part la Communauté des Communes de Ribeaupvillé. Quelques adaptations ont été nécessaires tant sur

le plan matériel que sur le planning des réservations à venir.

Le 11 novembre, lors de la commémoration, nous avons pu revêtir nos nouveaux costumes commandés depuis plus d'un an.

De ce fait, nous souhaitons remercier vivement le Département pour l'octroi d'une belle subvention nous permettant de réaliser cet investissement dont nous avons fortement besoin. Nos anciennes tenues commençaient à prendre de l'âge.

Christophe RAPP
Président



LE CONSEIL DE FABRIQUE *de l'église de Guémar*



Nous sommes nombreux aujourd'hui à espérer que l'épisode pandémique lié au Covid 19 se résorbera progressivement, pour laisser place à nouveau, à cette vie harmonieuse, que nous apprécions tant en Alsace.

C'est dans cette optique, que notre Conseil de Fabrique a été moteur dans l'organisation de deux concerts, qui se sont déroulés dans l'église Saint Léger lors des derniers mois de l'année 2021 et qui témoignent du besoin de la reprise d'une vie culturelle.

Le Conseil de Fabrique remercie chaleureusement les deux ensembles, ravis de leur côté, d'avoir pu à nouveau se produire devant un nombreux public de connaisseurs : Comet MUSICKE de Paris, la Musique ESPÉRANCE de Guémar et l'harmonie de Saint Hippolyte, pour leurs prestations de grande qualité. Différents goûts musicaux ont pu être satisfaits, allant de la musique ancienne du siècle d'or espagnol à la musique classique proposée par les harmonies avec leurs talentueux musiciens, qui nous sont désormais familiers.

Du côté des travaux d'entretien courant des bâtiments, il faut noter la présence, pendant quelques jours en été, de la nacelle de l'entreprise de couverture/zinguerie HETTLER sur le parvis de l'église. Cette entreprise locale a été missionnée par la Commune pour procéder à des reprises d'étanchéité de toiture eu égard aux infiltrations d'eaux de pluie constatées lors de récentes averses violentes.

Nous remercions la Municipalité pour son soutien financier et l'intérêt qu'elle porte à la protection et à la préservation du patrimoine culturel.

Par ailleurs, la chaudière du presbytère, dédiée au rez-de-chaussée utilisé quotidiennement pour les besoins de la vie paroissiale (réceptions des familles, répétitions de la Chorale Sainte Cécile, réunions de travail, groupes de paroles, formation spirituelle des jeunes, bureaux des animatrices pastorales, archives) arrive, après 25 ans de bons et loyaux services, en bout de course. Les consultations sont en cours auprès des installateurs sanitaires locaux afin de procéder à son prochain remplacement.



Nous exprimons toute notre reconnaissance à celles et ceux qui, de différentes manières, s'impliquent à titre personnel dans l'action collective au sein de la paroisse : animation de l'équipe pastorale, animation des messes -par la chorale notamment-, distribution du bulletin de la communauté de paroisses, collecte des dons, organisation des concerts, fleurissement et nettoyage de l'église.

Merci à nos fidèles et généreux donateurs ! Par vos dons, vous continuez à soutenir le fonctionnement ainsi que les travaux de restauration et d'entretien de votre église, un lieu de rencontre et de partage, au service des habitants.

8 novembre 2021 : 85^{ème} anniversaire du Père Marcel Ehrhart

Des représentants de la Municipalité, du Conseil de Fabrique et de la Communauté de Paroisses ont souhaité un très bon anniversaire au Père Marcel et présenté leurs meilleurs vœux de santé, de paix et de sérénité. Arrivé à Guémar en 1994, retraité depuis 2017, le Père Marcel continue à sillonner les routes, de village en village, pour rendre service et célébrer la messe. Grâce à une écoute ouverte, attentive et sans jugement, le père Marcel a su gagner l'estime et souvent l'amitié de nombreux paroissiens. Nous le remercions pour son dévouement et l'attachement qu'il porte à notre communauté chrétienne et tout particulièrement à notre paroisse et lui souhaitons longue vie.

**Pour le Conseil de Fabrique
de la Paroisse Saint Léger de Guémar
Philippe BOSSERT - Président**



L'ÉCOLE DE MUSIQUE



EMGH - À la portée de tous École de musique de Guémar - Saint Hippolyte



L'école de musique « EMGH A la portée de tous » a fait sa deuxième rentrée cette année malgré le contexte sanitaire particulier dû à la pandémie. L'association est chapeautée par un président, Claude Huber

(président de l'harmonie de Saint Hippolyte) et un vice-président Nicolas Umbdenstock, (président de l'harmonie de Guémar), ainsi que par une équipe de bénévoles dans chacun des villages. Ces rôles sont inversés en 2022. Cette union a pour but de promouvoir les pratiques artistiques et musicales mais aussi de participer à la vie culturelle du territoire.

38 élèves ont fait leur rentrée à l'école de musique en septembre 2021. Ils sont répartis sur les deux sites, gérés respectivement par des responsables qui veillent au bon fonctionnement. Nos six professeurs encadrent les élèves avec beaucoup de patience et de bienveillance. Ils enseignent les instruments présents dans les harmonies (la clarinette, la flûte traversière, la batterie, la trompette, le cor, le trombone et le saxophone). Les élèves suivent un cursus complet avec des

cours de solfège, d'instrument et d'orchestre (après deux ans de pratique).

Dès que le niveau musical le permet, les harmonies favorisent l'intégration des jeunes musiciens. L'école de musique, vivier indispensable, en permet la continuité.

Pour compléter le cursus, un cours d'éveil musical est proposé aux plus jeunes (de 3 à 6 ans) à la fois pour les initier aux premiers apprentissages, mais également pour les familiariser avec les différents instruments. Car la musique participe à l'éveil des sens. Elle nourrit les capacités émotionnelles et intellectuelles des enfants et elle contribue à la créativité ainsi qu'à l'ouverture d'esprit.



Les deux auditions organisées au cours de l'année sont des moments privilégiés. Encadrés par les professeurs, les enfants peuvent se produire devant les familles et amis pour partager avec eux le travail et les progrès réalisés. La mini-harmonie, composée des élèves inscrits au cours d'orchestre, a également le plaisir de se produire en première partie des concerts annuels et classiques, ou lors d'événements spécifiques comme « Polyphonics » (organisé par la Confédération Musicale de France) ou des concerts avec d'autres ensembles de jeunes de la région. Des professeurs, quelques musiciens de l'harmonie et des élèves font également une présentation d'instruments en fin d'année, devant les élèves de l'école des Roseaux.

L'audition de juin 2021 a pu avoir lieu dans le cadre magnifique du parc de Saint-Hippolyte. C'est avec beaucoup de plaisir que les familles, les élèves et les professeurs ont pu se retrouver et partager ce moment agréable et convivial.



Liste des professeurs :

BAZIN BOFF Nathalie (saxophone)
HAESSLER Serge (cor - trompette)
LACOM Pascal (trombone, solfège, cours d'orchestre)
MERCKLE Clarisse (éveil musical, flûte traversière, solfège)
SIGWALT Jean-Marc (batterie)
FUSSNER Caroline (clarinette)

Claude HUBER (président)
Véronique STUCK et Emmanuelle KLEIN
(responsables du site de Guémar)

Contact :

Mme KLEIN Emmanuelle - 03 89 71 87 51
em.klein@wanadoo.fr
Mme STUCK Véronique - vero.stuck@hotmail.fr



L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE « LES GRIBOUILLES » FAIT SON RETOUR !

Mardi 1^{er} septembre, les bruits et les rires ont repris de plus belle dans les couloirs de la structure, pour le plus grand plaisir des enfants et des animateurs.

La rentrée scolaire se conjugue avec la reprise de l'accueil périscolaire indispensable à de nombreuses familles pour articuler les différents temps de la journée. Cette année, nous avons rouvert nos portes aux enfants de 3 à 12 ans scolarisés dans les écoles de Guémar. La demande a été plus forte que les années précédentes.

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, plus de 50 enfants sont accueillis durant la pause méridienne et plus de 30 enfants chaque soir.

Des adaptations ont été nécessaires afin de pouvoir accueillir tout le monde en préservant la qualité de l'accueil proposé et répondre aux exigences évolutives du protocole sanitaire en vigueur.

Pour ce faire :

- un agent supplémentaire a été affecté à l'équipe les midis et les soirs,
- le temps de midi a été réorganisé pour permettre à l'ensemble des enfants :
 - d'avoir le temps de manger à son rythme,
 - de se détendre en profitant des espaces à disposition (jeux de société, foot, dînette, vélo, brico minute...),
 - de limiter le brassage des enfants,
- un lavage des mains régulier est effectué et les animateurs portent un masque en permanence.



L'exigence pédagogique qui différencie le périscolaire d'un simple mode de garde reste notre priorité pour permettre à l'enfant de profiter de son temps libre dans un cadre adapté et sécurisant. Malgré les contraintes, l'équipe reste concentrée sur la mise en œuvre d'un projet pédagogique intégrant le bien-être, l'apprentissage de la socialisation et la vie en collectivité ainsi que la simplicité.

Notre fonctionnement ainsi que la mise en place des projets d'animation nous permettront d'atteindre nos objectifs et répondre aux besoins et envies du public.

Au programme des soirs : jeux collectifs et sportifs, ateliers construction, manipulation et logique, soirées créatives : récup'art, sorties, ateliers bois, jeux libres...

Dans le cadre du Projet Éducatif Du Territoire, la Communauté de Communes a adhéré à la charte qualité « Plan Mercredi ». Ce label a pour but de garantir une offre d'accueil riche et de qualité dans toutes nos structures. Les mercredis, les enfants sont accueillis dans les structures d'Ostheim, Ribeauvillé, Bennwihr et Rodern qui reprennent les critères de cette charte dans leur propre projet pédagogique.

Des regroupements sont également organisés à chaque période de vacances scolaires.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter ou à demander les programmes de ces périodes !

Sarah KLEIN - Responsable

Naissances

CAZÉ Isia.....	06/01/2021
CAZÉ Nina.....	06/01/2021
KARIMOV BOEHRER Andreï.....	14/01/2021
NOËL Ethan Yanis François.....	03/02/2021
JEHL THOMAS Noé Sepi.....	08/04/2021
BRUYERE Elisa.....	31/05/2021
LINDECKER Siméon.....	14/07/2021
GROLLEMUND Max.....	18/07/2021
MARSCHALL Ambre.....	29/08/2021
SCHNEIDER Fernand Alexis Bernard.....	11/09/2021
OSTERMANN Luna Inaya Marie Pascale.....	24/10/2021
VAUTRIN Alec.....	26/10/2021
VAUTRIN Simon.....	26/10/2021



Mariages

Kévin STUDLE & Stéphanie WEIBEL le 12 juin 2021
Alexis SCHNEIDER & Anaïs CERATO le 24 juillet 2021
Ismaël MIJEM & Marie WAGNER le 31 juillet 2021
Dominique SCHICKEL & Andreia PIANI TAVARES le 31 juillet 2021
Thomas JEHL & Fanny THOMAS le 6 août 2021
Mathieu BETTY & Adeline WURTZ le 4 septembre 2021

PACS

Ivan SIVRIC et Audrey NOACCO le 6 janvier 2021
Mickaël MARSCHALL & Laura GUENIAT le 9 mars 2021
Alain DIFFORT & Frédérique DIEUDONNE-ROMINGER le 25 mai 2021
Quentin WEBER & Mélanie HAXAIRE le 28 octobre 2021

Décès

HAAS née Wymann Paulette.....	04/02/2021
SCHAETZEL née Seiter Jacqueline.....	02/03/2021
THIBAUT Raymond.....	11/03/2021
VONAU François.....	19/03/2021
HAUMESSER Jean Marc.....	29/06/2021
LEIBY née Muller Clémence.....	30/07/2021
BAUDUIN Francis.....	09/09/2021
PATRY Hervé.....	02/11/2021
KROPP Jean.....	13/12/2021
SNETENIAK née Froehlich Juliette.....	14/12/2021
DUPIRE Dany.....	15/12/2021
BEYSANG Jean-Louis.....	19/12/2021



Noces d'Or

Marcel L'HOTE & Michèle BELLOI
mariés à Sénones le 5 mars 1971

Patrick BOUGUE & Monique FAVEREAU
mariés à Illhaeusern le 7 mai 1971

Jean-Jacques KOHLER & Marguerite BRICKERT
mariés à Guémar le 4 septembre 1971

Noces de Diamant

Gérard WENDLING & Marie-Thérèse GROLLEMUND
mariés à Guémar le 12 août 1961

Pierre LÉBOUBE & Chantal HENNO
mariés à Ribeauvillé le 5 septembre 1961

Lucien GROLLEMUND & Marie-Louise UMBDENSTOCK
mariés à Guémar le 30 septembre 1961

Noces de Palissandre

Claude WEICHEL & Fernande BUSER
mariés à Lapoutroie le 12 octobre 1956

Marcel UMBDENSTOCK & Marguerite GROLLEMUND
mariés à Guémar le 23 novembre 1956

Noces de Platine

Fernand GROLLEMUND & Marthe UMBDENSTOCK
mariés à Guémar le 28 septembre 1951



65 ans

23.01.1957	DA COSTA Martine
19.02.1957	SOLDATI Christophe
03.03.1957	GROLLEMUND Anita
10.03.1957	WECK Joseph
30.03.1957	JEHL Patrick
11.04.1957	STAHL Marie-Laure
15.04.1957	GAUER Maria
24.05.1957	WITZ Marie-Louise
11.06.1957	MEUNIER Véronique
15.06.1957	ANTONI Roberte
29.08.1957	PICHON Raymond
21.09.1957	BIHNER Gérard
29.09.1957	LOOS Michel
09.10.1957	SPIESSER Chantal
24.10.1957	HEITZLER Johanna
29.10.1957	THOMANN Annick
03.11.1957	DABET Ghislaine

70 ans

10.02.1952	MERCKLIN Andrée
16.02.1952	WAGNER Huguette
16.03.1952	BURGER Marie-Louise
20.03.1952	WAGNER Richard
24.03.1952	THIRIET Evelyne
01.04.1952	MEINRAD Claude
07.04.1952	HEROLD Marie-France
11.05.1952	DOS SANTOS Clarinda
05.06.1952	SINGH Dhana
21.06.1952	HUBER René
26.06.1952	CLAUDON Germaine
13.08.1952	AMANN Jean-Louis
15.08.1952	MENZER Bernard
25.08.1952	REMITA Clément
08.09.1952	HELFTER Michel
16.09.1952	SOURD Claudine
03.10.1952	LOUIS René
25.10.1952	SANCHES Luis
16.11.1952	ZIMMERMANN Marie
22.12.1952	UMBENSTOCK Marie-France

75 ans

27.03.1947	HAMARD Daniel
02.05.1947	JEHL Raymond
16.06.1947	HUBER GONAN Jeannine
18.08.1947	KIEFFER Nicole
10.09.1947	HECKLY Paul
19.09.1947	MURSCHEL Marie
20.09.1947	CLEMENT Christiane
10.10.1947	HOFERER François
28.10.1947	ROCHLER Wolfgang
28.11.1947	MEYER Jacky
28.12.1947	HERRMANN Michèle

80 ans

04.04.1942	BLANC Anne
10.04.1942	HUSSER Léonie
24.05.1942	WITZ Odile
02.06.1942	MEINRAD Madeleine
12.06.1942	GAUDISSARD Eugène
09.07.1942	WENDLING Auguste

10.08.1942	JUNG Robert
07.09.1942	DIEUDONNE-ROMINGER Bernard
20.09.1942	SCHMITT Monique
02.12.1942	BOHN Rosemarie

81 ans

25.03.1941	PAULUS Henny
06.05.1941	MEYER Marie-Thérèse
09.07.1941	KEISER Edith
26.07.1941	BARADEL Marie
12.09.1941	PLATZ Anneliese
28.08.1941	UMBENSTOCK Marie-Louise
28.09.1941	BEYSANG Léon
29.10.1941	MADERTHANER Wolfgang
20.11.1941	BURGET Marie
07.12.1941	HUSSER Jean-Marie

82 ans

12.01.1940	BECHOUCHE Claude
08.02.1940	STAMILE Jeannine
28.02.1940	BEYSANG Antoinette
14.03.1940	BEYSANG Marie-Jeanette
28.04.1940	HOFFMANN Daniel
07.06.1940	RUDINGER Edith
05.07.1940	WINTERMANTEL Roland
09.11.1940	UMBENSTOCK Lucien

83 ans

03.03.1939	BURGET René
05.03.1939	HAAS François
25.05.1939	SCHICK Marlyse
30.05.1939	NEFF André
03.06.1939	WITZ Marie Antoinette

84 ans

20.01.1938	GROLLEMUND Marie-Antoinette
13.03.1938	GROLLEMUND Lucien
02.05.1938	BECHOUCHE Irma
24.08.1938	NUSSBAUMER Marianne

85 ans

07.02.1937	DEBENATH Raymond
14.03.1937	WENDLING Marie-Thérèse
22.03.1937	KNAPP Hortense
18.06.1937	SENCIER Bernadette
01.08.1937	MAURER Lucienne
04.10.1937	WITZ Alice
06.10.1937	UMBENSTOCK Marie
27.10.1937	WUST Maurice

86 ans

18.01.1936	MAHJOUR Marie-Thérèse
21.04.1936	WENDLING Gérard
23.05.1936	KOEBERLE Suzanne
08.11.1936	EHRHART Marcel
26.11.1936	COUZINET Hélène

87 ans

15.01.1935	HIRN Jeannine
09.07.1935	MACK Marie-Joséphine
12.07.1935	RUEF Huguette

09.08.1935	KELLER Christiane
24.08.1935	WAMBACH Liliane
12.09.1935	GROLLEMUND Auguste
29.09.1935	LEIBY Marguerite
26.11.1935	WEICHEL Claude

88 ans

28.02.1934	UMBENSTOCK Marguerite
01.03.1934	UMBENSTOCK Marcel
04.03.1934	THIBAUT Huguette
24.08.1934	KOEBERLE Antoine
19.09.1934	WEICHEL Fernand
01.11.1934	LEIBY Etienne
27.12.1934	TARDIEU Jean
30.12.1934	ALCAIDE MENGUAL Sébastien

89 ans

23.08.1933	KELLER Gérard
------------	---------------

90 ans

06.07.1932	WISS Gabrielle
28.08.1932	WOTLING Auguste
18.11.1932	COUZINET Laurent
30.12.1932	SIGWALT Nicole

91 ans

08.06.1931	FRITSCHY Suzanne
13.09.1931	PONTIER Pierre
30.10.1931	FARNY Jeanne
16.11.1931	PONTIER Mireille

92 ans

16.07.1930	HABERKORN Germaine
27.09.1930	GROLLEMUND Marthe

93 ans

14.02.1929	ESTEVE Solange
28.03.1929	NUSSBAUMER Colette
18.08.1929	LÉBOUBE Pierre

94 ans

19.12.1928	GROLLEMUND Fernand
------------	--------------------

95 ans

11.01.1927	HEGER Madeleine
------------	-----------------

100 ans

13.03.1922	WAGNER-MARTIN Madeleine
------------	-------------------------



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2022

**En fonction de l'évolution des mesures sanitaires,
certaines de ces manifestations pourraient être annulées ou reportées.**

- 9 janvier : Concours de Ramsa - A.S.G - Club house - Reporté
- 10 janvier : Ramassage de sapins par la Commune - Village
- 23 janvier : Concours de Ramsa - A.S.G - Club house - Reporté
- 1^{er} février : Don du sang - Amicale des donateurs de sang - Salle des fêtes à Guémar
- 05 février : Vente de mimosas - LACIM - Devant les commerces
- 19 février : Concert annuel - Musique "Espérance" - Salle des fêtes
- 20 mars : Bourse aux vêtements et jouets - A.P.E "Les Roseaux" - Salle des fêtes
- 10 avril : Élections présidentielles (1^{er} tour) - Salle des fêtes
- 17 avril : Ouverture de la Canardière - A.R.C.C - Site de la Canardière
- 24 avril : Élections présidentielles (2^{ème} tour) - Salle des fêtes
- 30 avril - 1^{er} mai : Journées "nature et jardin" - A.R.C.C - Site de la Canardière
- 08 mai : Commémoration de la victoire du 08 mai 1945 - Monument aux Morts/Salle des fêtes
- 14 mai : 6^{ème} Journée citoyenne - Commune - Chantiers - Salle des fêtes
- 22 mai : Marche gourmande - A.S.G -
- 29 mai : Marché aux puces - Amicale des Sapeurs Pompiers - Rues et Salle des fêtes
- 1^{er} juin : Comédie de Colmar - Pièce nommée "Loto" - Commune - Salle des fêtes
- 12 juin : Élections législatives (1^{er} tour) - Salle des fêtes
- 14 juin : Don du sang - Amicale des donateurs de sang - Site de la Canardière
- 17 juin : Fête de la Musique - Alec et Jumelage - Place de la Salle des fêtes
- 19 juin : Élections législatives (2^{ème} tour) - Salle des fêtes
- 25 juin : Kermesse - A.P.E "Les Roseaux" - École "Les Roseaux"
- 26 juin : Bœuf à la broche - Cercle St Maximin - Salles des fêtes
- 14 juillet : Fête du 14 juillet - A.R.C.C et Musique "Espérance" - Site de la Canardière
- 15 août : Brunch - Site de la Canardière
- 20-21 août : Fête du Jambon - Amicale des Sapeurs Pompiers - Place Salle des fêtes et rue Lefebvre
- 18 septembre : Journée "Carpes/Perches - frites" - A.R.C.C - Site de la Canardière
- 29 septembre : Don du sang - Amicale des donateurs de sang - Salle des fêtes à Illhaeusern
- 08-09 octobre : Talents guémariens - Salle des fêtes
- 16 octobre : Soirée vin nouveau - Cercle St Maximin -
- 23 octobre : Salon de l'utile à l'agréable - Association Bretz'Ailes - Salle des fêtes
- 30 octobre : Bourse aux vêtements et jouets - A.P.E "Les Roseaux" - Salle des fêtes
- 11 novembre : Commémoration de l'Armistice de 1918 - Monument aux Morts/Salle des fêtes
- 19 novembre : Soirée Couscous - Association du jumelage Guémar-Gardonne - Salle des fêtes
- 26 novembre : Marché de l'avent - ALEC - Salle des fêtes
- 04 décembre : Repas de Noël des personnes âgées - Commune - Salle des fêtes
- 17-18 décembre : Marché de Noël - Commune et associations - Place de la Mairie

Calendrier consultable sur le site internet de la Ville de Guémar, à l'adresse : www.ville-guemar.fr dans la rubrique manifestations.

*À toutes les associations et sociétés organisatrices,
nous souhaitons plein succès pour leurs manifestations.*

INFORMATIONS et adresses utiles

MAIRIE et AGENCE POSTALE

12 Rue du Maréchal Lefebvre
Tél. 03 89 71 83 12 - Fax 03 89 71 83 52
E.mail : mairie@ville-guemar.fr
Site Internet : www.ville-guemar.fr
Secrétaire général : Thomas SCHUÉ
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
+ les mardi et jeudi de 14h à 17h30

NUMÉROS URGENCES

SAMU : 15
POLICE : 17
POMPIERS : 18
Chef de Corps : Lionel MAHLER
Tél. 06 37 36 59 64
112 : numéro unique d'appel des urgences en Europe
SOS Médecins : 36 34
Centre antipoison Alsace : 03 88 37 37 37

URGENCES - DÉPANNAGE

SUEZ (en cas de rupture de canalisation) : 0977 401 124
ENEDIS (électricité) : 09 72 67 50 68
GRDF (gaz) : 0800 473 333

MÉDECINS

Docteur Nicolas FRANÇOIS - généraliste
Pôle médical - 13 Rue Jeanne d'Arc
Tél. 03 89 58 61 46
Docteur Martine SCHWETTERLE - généraliste
Pôle médical - 13 Rue Jeanne d'Arc
Tél. 03 89 71 86 49

KINÉSITHÉRAPEUTE

Peggy HELFER
Pôle médical - 13 Rue Jeanne d'Arc
Tél. 03 89 71 35 97

INFIRMIÈRES

Adeline VETTER et Laura MASSON
Pôle médical - 13 Rue Jeanne d'Arc
03 89 71 25 43 - 06 10 39 29 42

DENTISTE

Stefan WILHELM, chirurgien-dentiste
12, Route d'Ilhaeusern - Tél. 03 89 71 85 86

PHARMACIES

Bergheim : Pharmacie du vieux tilleul - 14 Route du Vin
Ostheim : Pharmacie des Cigognes - Zone artisanale Birgelsgaerten
Ribeauvillé : Pharmacie du Marché - 3 Place de l'Hôtel de Ville
Pharmacie Michel FALLER - 40 Grand' Rue

DON DU SANG

Etablissement Français du Sang de Colmar
Hôpital Louis Pasteur - 6 Rue du Hohnack
68000 COLMAR - Tél. 03 89 30 12 60
Amicale des donateurs de sang de Guémar
Président : Frédéric FABRICI - Tél. : 03 89 71 85 50

TAXI DAVID

68970 GUÉMAR - Tél. 07 71 80 39 04

TAXI JOSÉ

68150 RIBEAUVILLÉ - Tél. 06 46 84 40 05

ASSISTANTE SOCIALE - Centre Médico-Social

70 Rue du 3 Décembre - 68150 RIBEAUVILLÉ
Tél. 03 89 73 61 65 - Fax 03 89 73 30 69

MICRO CRÈCHE de TILIO "L'Ami CROCRO"

6 Route d'Ilhaeusern - 68970 GUÉMAR
Directrice : Gaëlle LYON - Tél. 09 50 11 43 03
Email : lamicrocro@tilio.net - Site Internet : www.tilio.fr

ENSEIGNEMENT

Directeur des Écoles : Denis WEYER
Tél. 03 89 71 89 20
➤ primaire "Les Roseaux" - 12 Rue de la Riedmatt
➤ maternelle - 14 Rue du Nord
E.mail : ecole-les-roseaux-guemar@wanadoo.fr
Site Internet : ecole.guemar.free.fr

C.L.S.H "Les Gribouilles"

Centre de Loisirs sans Hébergement - Accueil périscolaire
Responsable : Sarah KLEIN - Tél. 03 68 89 00 27

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE RIBEAUVILLÉ

1 Rue Pierre de Coubertin - 68150 RIBEAUVILLÉ
Tél. 03 89 73 27 10
Président : Umberto STAMILE

DÉCHETTERIE

Rue de l'Industrie - 68150 RIBEAUVILLÉ
Site Internet : www.cc-ribeauville.fr

COMMUNAUTÉ DE PAROISSES DU BON PASTEUR

Paroisse de Guémar
M. le Curé Paul THOMANN - Presbytère de Bergheim
Tél. 03 89 73 63 20 - Fax 03 89 73 32 45
Père Marcel EHRHART
Presbytère de Guémar - Tél. 03 89 71 83 37

PAROISSE PROTESTANTE D'OSTHEIM-GUÉMAR-LLHAEUSERN

Pasteur Séverin SCHNEIDER
2 Rue Albert Schweitzer - 68150 OSTHEIM
Tél. 06 36 11 22 69

TOURISME - SITE DE LA "CANARDIÈRE"

A.R.C.C. - Association pour la Restauration
et la Conservation de la Canardière
Renseignements à la Mairie au 03 89 71 83 12
E-mail : la.canardiere@gmail.com

BANQUE

CCM de la Région de Ribeauvillé
42 Route d'Ilhaeusern - 68970 GUÉMAR
Tél. 03 89 20 45 69

GENDARMERIE NATIONALE

Brigade de Ribeauvillé - 19 Rue du 3 Décembre
68150 RIBEAUVILLÉ - Tél. 03 89 73 60 70

BRIGADE VERTE

92 Rue du Mal de Lattre de Tassigny - 68390 SOULTZ
Tél. 03 89 74 84 04
Site Internet : www.brigade-verte.fr

SERVICE DES IMPÔTS DES PARTICULIERS

Cité Administrative - Bâtiment A
3 Rue Fleischhauer - 68026 COLMAR Cedex
Tél. 03 89 24 80 79 - E. mail : sjp.colmar@dgfip.finances.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

11 Rue Saint Jacques - 68240 KAYSERSBERG
Tél. 03 89 78 24 32



Directeur de la publication :

Umberto STAMILE, Maire

Rédaction :

Partie communale :

Municipalité et Commission communication :

Claudine Umbdenstock, Claudine Messa, Cristina Barbosa,

Michèle Hattermann, Cathy Urban, Nathalie Haessler, Eléna Kropp

Partie « Vie associative » : Associations

Crédit photographique

Commune de Guémar, Associations, École, Péricolaire,
Julie Gass (couverture)

Graphisme :

Mise en page, impression AGI Ingersheim

Dépôt légal à parution